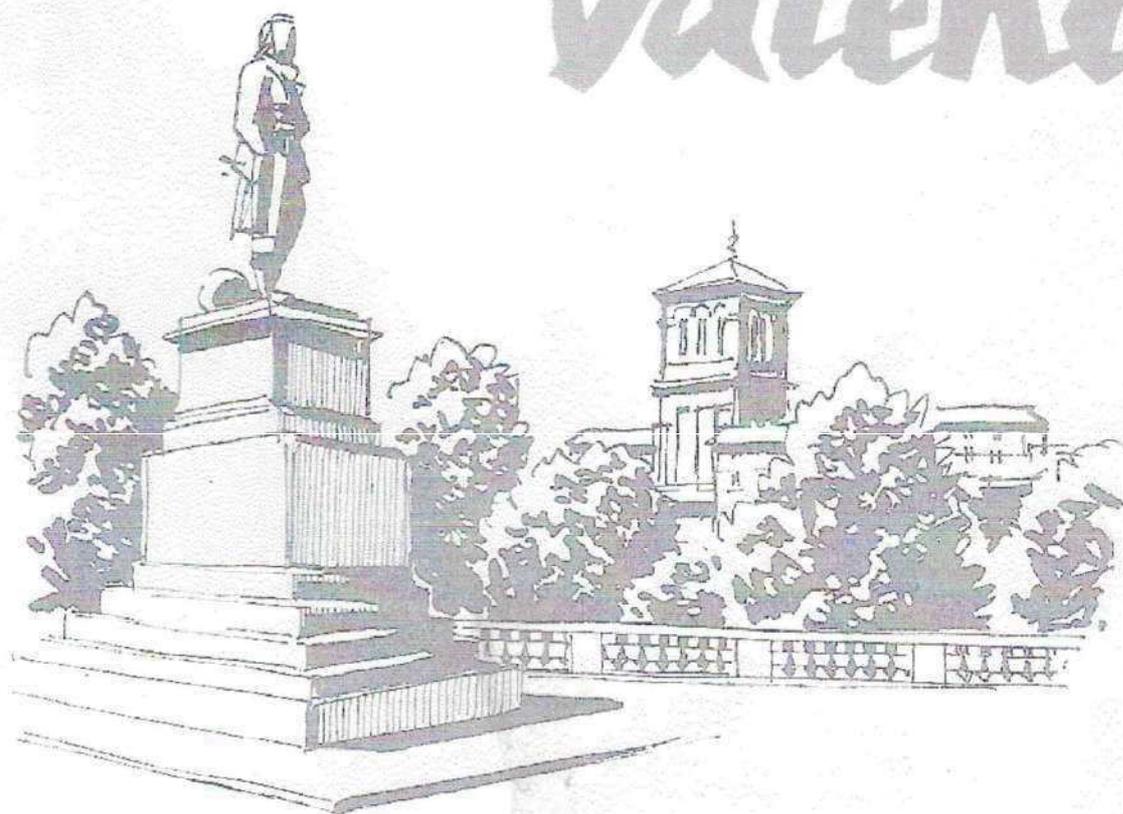


4-5-6
JUILLET
1958

Deux

Jours

qui ébranleront
Valence



Championnat de France Pét 1958 Valence

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Classement	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Classement	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Classement
1	Sorabella Jean	1	1	ALGER		1	Rochas Hubert	1
	Combes Edgard	2		Riera Roger	1		Bertolino Pierre	2
	Sorabella Gaëtan	3		Giraudot Joseph	2		Viénot François	3
			2	Faure Guy	3	2	Ferrer Jean	4
				Menalla Gérard	4		Roux Guy	5
				Poinf François	5		Lecollonge Max	6
				Blaise Norbert	6			
				ORAN				
			3	Benhamou Albert	7	3	Figuéroa Jean-Pierre	7
		Béranger Raymond		8	Télegrossa F.		8	
		Lambrech		9	Gil Guy		9	
		4	Ariès Eugène	10				
			Durand Jean	11				
			Olméla Jean	12				
			CONSTANTINE					
		5	X...	13				
			X...	14				
			X...	15				

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉMISSION ELED	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉMISSION ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ÉMISSION VERT
				ALPES-MARITIMES				
2	Boni Henri	4	6	Dalmasso Robert	16			
	Cogno Marius	5		Quério François	17			
	Vincent Paul	6		Triscarnia Jean	18			
3	Cajsson Honoré	7	7	Calecca Jean	19			
	Dalmasso Jean	8		Dao André	20			
	Frélin Serge	9		Monge Yves	21			
				AVEYRON - CANTAL				
			8	Rey	22	4	Durand	10
				Tufféry	23		Galonier	11
				Viola	24		Creysseis	12
			9	Bruel Jean	25	5	Salmeron Jean-Claude	13
				Caumel Paul	26		Couffignac H.	14
				Benonie Jean	27		Pétroff P.	15
			10	Argeliez Ernest	28			
				Fabié Roger	29			
				Rives Christian	30			
				AUBE				
			11	Bazin Robert	31			
				Amerigo Francis	32			
				Ravaglioli René	33			

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	CLASSON BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	CLASSON ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	CLASSON VERT
				AUDE				
4	Chierici Ange	10	12	Puig Aubert	34	6	Ilhac Claude	16
	Mouysset Louis	11		Delpont Robert	35		Hortès Pierre	17
	Tabar Gustave	12		Perramond Pierre	36		Massompierre Claude	18
5	Timoreau Maurice	13	13	Bénito Paolino	37	7	Deville André	19
	Figuel Robert	14		Mas Jean	38		Séguara Victor	20
	Fournier Jean	15		Todescato Louis	39		Deumier Pierre	21
6	Veillon	16	14	Gayraud Pierre	40	8	Semper André	22
	X	17		Palrac Toussaint	41		Bonnafous Philippe	23
	X	18		Sole Jean	42		Villès Gilbert	24
			15	Malafosse Léon	43	9	Cabirol Yves	25
				Diaz Joachim	44		Cabirol Lucien	26
				Séguy Joseph	45		Satge Roger	27
			16	Richard Julien	46	10	Ortuno	28
				Alémany Louis	47		X	29
				Llari René	48		X	30
			17	Brau Raymond	49			
				Cayolas Trinité	50			
				Vavassori Georges	51			
			18	Vallès	52			
				X	53			
				X	54			

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ECUSSON BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ECUSSON ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ECUSSON VERT
				BASSES-ALPES				
			19	Berger X.	55	11	X.	31
				Berger Jean	56		X.	32
				Lafleur	57		X.	33
			20	Boujard Aimable	58			
				Mollet	59			
				Nal	60			
				BASSES-PYRENEES				
			21	X.	61			
				X.	62			
				X.	63			
				BOUCHES-DU-RHONE				
7	Magnani Triestino	19	22	Volpini Avanti	64	12	Meilak Joseph	34
	Bezza François	20		Raymond Yvan	65		Malagamba Jean-Louis	35
	Amiel Marcel	21		Calanotti Albert	66		Elia Georges	36
8	Yessayan Georges	22	23	Spano Michel	67	13	Pardo Francis	37
	Pisapia Albert	23		Rival Georges	68		Bonnet Jacques	38
	Osganian Jean	24		Castello François	69		Bernole Louis	39
9	Tassone Emile	25	24	Roustan Félix	70	14	Berger Yvon	40
	Lopienza Antoine	26		Bacciardi Léon	71		Pettino Daniel	41
	Reclin Edmond	27		Gionta Auguste	72		Burdino Joseph	42
10	Aidinian Marfin	28	25	Capelli Eugène	73			
	Manoukian Jean	29		Martina André	74			
	Chaldian Pierre	30		Fiore Robert	75			

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				BOUCHES-DU-RHONE (suite)				
11	Laffiotti Joseph	31	26	Quidort Georges	76			
	Di Cicco Charles	32		Pierre Jean	77			
	Korol Edouard	33		Daniel Joseph	78			
12	Gilloux Pierre	34	27	Bonomy Jules	79			
	Cantarell Jean	35		Mille Fernand	80			
	Vian Elie	36		Brémond Marius	81			
			28	Simon Charles	82			
				Basso André	83			
				Bernardi Jean	84			
			29	Muratori Emile	85			
				Jeanin Armand	86			
				Grenados François	87			
			30	Novoyan Krikon	88			
				Djermindjian Jacques	89			
				Villevieille Louis	90			
				CENTRE				
13	Moulin René	37	31	Sauron	91	15	Sconey Gérard	43
	Guillemin René	38		David	92		Carbonnier Pierre	44
	Cour Marcel	39		Serre Pierre	93		Garcia Bernard	45
14	Tarty Henri	40	32	Faury Emile	94			
	Rondepierre Germain	41		Domaison Jean B	95			
	Bernardot Julien	42		Jarron Léon	96			

PREMIERE CATEGORIE	DEUXIEME CATEGORIE	JUNIORS
--------------------	--------------------	---------

PREMIÈRE CATEGORIE			DEUXIÈME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				CENTRE (suite)				
			33	Petit Charles	97			
				Marc André	98			
				Démery René	99			
			34	Ajas Georges	100			
				Poletti Pierre	101			
				Llinas Jean	102			
				CHARENTE-MARITIME				
			35	Gatineau Lucien	103			
				Cailleaud Lucien	104			
				Tachon Hervé	105			
				COTE-D'OR				
			36	Darold Gilbert	106	16	Misser Gilbert	46
				Corcin Jean	107		Lemoine René	47
				Pascal Alain	108		Misset Jean-Claude	48
				DROME - ARDÈCHE				
15	Roux Edmond	43	37	Bouvier André	109	17	Ranc Michel	49
	Durand Pierre	44		Reynier	110		Clavel	50
	Vaganay Maurice	45		Marcel	111		Bouchet Maurice	51
16	Reynaud André	46	38	Coudène Georges	112	18	Cudela Michel	52
	Viguier Paul	47		Bussolini Pierre	113		Nébois Gilbert	53
	Laroche René	48		Reynaud Jean	114		Rouveyrol	54
			39	Caldesaingue	115			
				Clot	116			
				Calvier	117			

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Croissant BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Croissant ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Croissant VERT
			40	DOUBS Bouffier René 118 Franceschini Tullio 119 Delpech Jacques 120		19	Moreau Alain 55 Tattu Bernard 56 Tournier Jean-Marie 57	
			41	FINISTÈRE Guerneur Pierre 121 Fiordarancio Nicolas 122 Falquerho Gabriel 123		20	Doare J.-Paul 58 Doare Jacques 59 Doare Marcel 60	
			42	Broudin Yves 124 Guillou Daniel 125 Guillou Robert 126				
17	Imbert Jean Servent Elie Valentin Robert	49 50 51	43	GARD - LOZÈRE Soulages Villard 127 Martinez Fernand 128 Lecat Pascal 129		21	Sanfilippo Michel 61 Nicolas René 62 Sanfilippo Jacques 63	
18	Valy Julien Pellegrin Joseph Matalana Antoine	52 53 54	44	Stablet Louis 130 Bacon Fernand 131 Bueno Antoine 132				
			45	GERS X 133 X 134 X 135				

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Equison BLEU	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Equison ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Equison VERT
				GIRONDE				
19	Valette Jean	55	46	Fournier Joseph	136	22	Lataste Gérard	64
	Niéto Lucien	56		Hoffmann René	137		Marquet Claude	65
	Carnou Gilbert	57		Girardreau Claude	138		Marquet Bernard	66
20	Lafon Gérard	58	47	Tarrès Gaston	139	23	Monteil Jean	67
	Caubit René	59		Briffaud Claude	140		Monteil Pierre	68
	Lagréoule Marcel	60		Gendron Georges	141		Mugica Michel	69
21	Sanchez Simon	61	48	Lesgourgues Gérard	142			
	Gimenez Michel	62		Nallet Robert	143			
	Dubertand Georges	63		Labeyrie Jean	144			
			49	Tilhet Claude	145			
				Bouquini Gérard	146			
				Dupeyron Jacques	147			
				HAUTES-ALPES				
			50	Riberti Gustave	148	24	Hermitte Guy	70
				Moloni Etienne	149		Blanc Charlie	71
				Volle André	150		Saunier Christian	72
				HAUTE-GARONNE				
22	Vidal André	64	51	Mola Robert	151	25	Coffignal Jean	73
	Bourrel Marcel	65		Arbefeuille Jean	152		Routou Robert	74
	Rolland Joseph	66		Cazampoure François	153		Maris Jacques	75
23	Bastien Claude	67	52	Pujol Christian	154	26	Azéma Christian	76
	Maille Charles	68		Flingou Francis	155		Sypalon Jean	77
	Baratto Jean	69		Evesque Franck	156		Colomès Georges	78
			53	Deslarou Charles	157			
				Gay Jean	158			
				Pinto Jean	159			

PREMIERE CATEGORIE

JUNIORS

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ECUSSON BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ECUSSON ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	ECUSSON VERT
			54	HAUTES-PYRENEES Jaumes Hervé Romanin Albin Guerrère Claude	160 161 162	27	Stocker Georges Grenier Michel Menvielle Emile	79 80 81
			55	HAUTE-SAVOIE Muzaréli Saturnin Chagnon Guy Pollet Henri	163 164 165	28	Besson Gaston Confortini Michel Moro Michel	82 83 84
24	Vedel Joseph Marayl Etienne Guy René	70 71 72	56	HÉRAULT Dousse Jean Touzet Alfred Roppo François	166 167 168	29	Parayre Michel Grand Jean-Claude Lacan	85 86 87
25	Ramel Jean Azuarra Pierre Roméro François	73 74 75	57	Manifauer Pierre Andréo Jean Andréo René	169 170 171	30	Wésoly René Palau Jean Rana Michel	88 89 90
26	Guerrier Jean Munoz Jacques Aballanéda Joseph	76 77 78	58	Perez Denis Rey Camille Couderc Georges	172 173 174			
			59	Pagès René Monteil René Estève Hubert	175 176 177			
			60	Marrou Marius Piquemal Paul Piquemal Marius	178 179 180			

PREMIÈRE CATEGORIE				DEUXIÈME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Équipe BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Équipe ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Équipe VERT	
27	Arama Joseph Clivié Félix Galland Raymond	79 80 81	61	ILE DE FRANCE		31	Massart Patrick Cabantous Marc Chavouet Jean-Marie	91 92 93	
				De Fontaine Edgar	181				
				Di Dente Paul	182				
		Roussillon Louis	183						
		62	Sabourin Martial	184					
			Clovis Jean	185					
			Honorat Raymond	186					
		63	Juillet Jean-C.	187					
			Dérot Robert	188					
			Ganne Francis	189					
			64	ISÈRE		32	Caudy Daniel Misinenko Jean Trouillet Gilles	94 95 96	
		Magnin Henri		190					
		Ciaso Paul		191					
			65	LANDES					
		Faivre René		193					
		Minvielle Robert		194					
			66	LOIRE		33	Boyadjian Daniel Boyadjian Bernard Moulin Gérard	97 98 99	
		Davin Charles		196					
		Bayon André		197					
				Mounier Jean	198				

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	CLASS. BLEU	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	CLASS. ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	CLASS. VERT
			67	LOT X..... 199 X..... 200 X..... 201				
28	Arca Giro 82 Brocaletto Italo 83 Bellandi Guillaume 84		68	LOT-ET-GARONNE Roussel Pierre 202 Cander Pierre 203 Angevin André 204		34	Calais Michel 100 Bernès Serge 101 Pouydesseau Claude 102	
			69	MAINE-ET-LOIRE Fauque Georges 205 Saurendeau Joseph 206 Siette Bernard 207				
			70	MOSELLE X..... 208 X..... 209 X..... 210				
			71	NORD Daziron Pierre 211 Daziron René 212 Alquier Charles 213				
29	Diaz Jean 85 Donal Georges 86 Caméro Antoine 87		72	PYRÉNÉES-ORIENTALES Vails Charles 214 Micheau Paul 215 Badié Jean 216		35	Sagué Christian 103 Guy Charles 104 Patto Jean-Claude 105	

PREMIERE CATEGORIE		DEUXIEME CATEGORIE		JUNIORS	
--------------------	--	--------------------	--	---------	--

29 Donal Georges ou Badié Jean
 Carnéro Antoine 87

PREMIERE CATEGORIE			DEUXIEME CATEGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Equipe BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Equipe ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Equipe VERT
30	Vidal Pierre	88	73	PYRÉNÉES-ORIENTALES (suite)				
		89		Coste Jean	217			
		90		Ferraron Jean	218			
	Sanmartin Etienne	74		Lépineux Fernand	219			
				Barrère Gaston	220			
				Lepez Roger	221			
				Berdaguer Casimir	222			
		75		Adell Georges	223			
				Estève Baptiste	224			
				Roldan Antoine	225			
	76		SAVOIE		36	Pin André	106	
			Dolquès Claude	226			Monnin Bernard	107
			Vélo Bruno	227			Bousquet Jean-Marie	108
			Sérani François	228				
31	Micheletto Domin	91	77	TARN-ET-GARONNE				
		92		Scudeler Serge	229	37	Bauer Philippe	109
		93		Filhol Lucien	230			Bauer Charles
	Roux Jean		231	Bauer Antoine	111			
	Tégedor Mariano	78		Gaubil Léon	232			
				Judet René	233			
				Judet Claude	234			
		79		Truquet André	235			
				Dalmon Christian	236			
				Bès Maurice	237			

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Écusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Écusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Écusson VERT
				TARN				
			80	Saudo Jean	238	38	Rigaud Régis	112
				Carnacho André	239		Malet Robert	113
				Garcia Alfred	240		Arnaud Jean	114
				VAR				
32	Raynaud Etienne	94	81	Bourgogne Gérard	241	39	Barbéoch Jean	115
	Fadas Louis	95		Armand Ernest	242		Serres Louis	116
	Rinero Baptistin	96		Bérenguier André	243		Serres Jean	117
33	Roggiero Marius	97	82	Jougla Baptistin	244			
	Labadie Pierre	98		Cordier Achille	245			
	Mazzone Pierre	99		Ritano Joseph	246			
				VAUCLUSE				
34	Boudon Pierre	100	83	Gleeran Jacques	247	40	Bouchavon Simon	118
	Point Albin	101		Jullien Robert	248		Gache Jean-Pierre	119
	Guesh Auguste	102		Dalelio Roque	249		Hélie Jacky	120
35	Cluchier Fernand	103	84	Deveza Yvan	250			
	Legall Jean	104		Margan Gilbert	251			
	Barthélemy Francis	105		Devèze Lucien	252			

La « crème » française de la « petite boule »

sera au rendez-vous de Valence les 5 et 6 juillet

Le Champ de Mars de Valence, terrain idéal permit aux championnats de France F.F.B. de se dérouler en 1957 dans des conditions parfaites.

Il jouera le même rôle les 5 et 6 juillet prochains à l'égard de la compétition nationale de pétanque de la F.F.J.P. (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal), avec l'organisation du Comité départemental Drôme-Ardèche que préside avec compétence le dévoué M. Amiel.

Deux importantes innovations marqueront les championnats, l'une sur le plan sentimental, l'autre dans le domaine sportif, celle-ci suscitant celle-là.

Pour la première fois, en effet, l'épreuve sera disputée au départ par poules de quatre. Au dernier congrès national tenu en janvier à Marseille, une majorité l'emporta sur ce point contre une minorité composée des représentants de Comités méridionaux. Il s'agit là d'une véritable révolution. Aussi, sommes-nous persuadés que l'organisation que préparent le président Amiel et ses collaborateurs fonctionnera si bien que la formule risque fort d'effectuer une entrée retentissante, et d'être retenue pour les championnats ultérieurs. L'expérience de Valence se doit donc d'être concluante.

Elle nécessitera le début de la première partie à 9 h 30 le 5 juillet entraînant la suppression du traditionnel défilé des officiels, dirigeants et concurrents, qui se terminait par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Ce dernier geste sera tout de même accompli, mais à 11 heures, avec le seul concours des délégués et des membres du bureau national.

Il est apparu qu'une épreuve de l'importance et de la signification d'un championnat de France exigeait de suivre l'horaire établi. Or, jusqu'ici et en quelque ville qu'elle ait été disputée, jamais l'heure fixée pour la première partie ne put être respectée. Cette fois, les dirigeants de « Drôme-Ardèche »

entendent bien qu'elle le sera et ils ont parfaitement raison.

Il n'appartient pas aux joueurs qualifiés pas plus qu'à leurs délégués de comité de faire des entorses à la discipline nécessaire à toute organisation d'une semblable envergure. Seul, le comité responsable décide, en accord avec les membres du bureau national. C'est le seul moyen d'obtenir de la clarté, alors que trop souvent jusqu'ici, particulièrement à Toulouse l'an dernier, une confusion extrême marqua l'ouverture des championnats.

Marcel BARES.

LE PROGRAMME... MINUTE

Vendredi 4 juillet. — A partir de 17 heures, réception des joueurs et délégués à la permanence, Hôtel du Siècle, 22, rue Pasteur, en face de la Gare.

A 21 heures, au foyer du théâtre municipal à côté de la Mairie, tirage au sort.

Samedi 5 juillet. — 9 h 30, première partie des poules.

11 heures, dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts par les délégués et les membres du bureau national.

14 heures, partie de barrage ; 15 h 30, partie de cadrage.

17 heures, huitièmes de finale première catégorie, seizièmes de finale 2^{me} catégorie et huitièmes de finale juniors.

19 heures, arrêt des parties.

19 h 30, apéritif d'honneur offert aux délégués.

21 heures, banquet offert aux officiels et membres du comité national.

Dimanche 6 juillet. — 8 heures, éventuellement fin des parties non terminées la veille.

9 heures, huitièmes de finale 2^{me} catégorie ; 9 h 30 : quarts de finale première catégorie et juniors ;

10 h 30 : quarts de finale 2^{me} catégorie ; 14 h 30 : demi-finales et à 16 h 30 finales toutes catégories.

19 heures, réception des champions et remise des prix.

Deux jours qui ébranleront Valence

Deux jours qui ébranleront Valence... ce sont les 5 et 6 juillet, date des 13^{me} Championnats de France de Pétanque qui se dérouleront au Champ de Mars et place Championnet, et dont l'organisation a été confiée au Comité Drôme-Ardèche de pétanque.

Deux jours qui ébranleront Valence... c'est aussi le titre de l'élégante plaquette - programme de cette manifestation nationale réalisée avec goût par l'Imprimerie Passas et Deloche de Valence, et à laquelle le Comité d'organisation des 13^{me} Championnats de France que préside M. Emile Amiel, a apporté tous ses soins.

Dans cette plaquette, véritable réussite et œuvre commune d'un groupe de dirigeants fort sympathiques, nous apprenons que... 26 siècles se sont écoulés depuis l'invention de la Pétanque par Honoré de Marseille, nous apprenons aussi que c'est de Valence que la Pétanque partit à la conquête du Nord.

Valence, déjà plaque tournante, ville - étape par excellence, entend être aussi la ville - étape de la Pétanque, et s'apprête durant ces deux jours qui l'ébranleront à mettre en valeur tous ses atouts pour que ses hôtes (gagnants ou perdants) emportent de leur séjour un agréable souvenir.

Nous apprenons encore beaucoup de choses sur le jeu de boules dans les collectivités et sur les subtilités de ce jeu de pétanque qui d'après M. Gaudibert est « Le Midi qui vibre au contact du métal ».

Cette plaquette qui renseigne sur tous les détails de l'organisation et du programme de ces jour-

nées du 5 et 6 juillet, et qui fournit la liste nominative des 160 triplètes qualifiées, offre en outre le concours de mots croisés du Championnat, doté d'un prix de 10.000 francs.

★

Au programme des manifestations officielles nous relevons que la soirée du vendredi soir sera consacrée d'une part au tirage au sort au Foyer du Théâtre et à un Gala de Catch dans l'enceinte même du Boulodrome.

Le samedi, à 18 heures, à l'Hôtel-de-Ville, la Municipalité de Valence recevra au cours d'un vin d'honneur les délégués des comités et membres du Comité National, alors que le dîner offert par le Comité organisateur sera servi à 21 heures, au Restaurant Pic.

Les finales des trois catégories sont prévues pour le dimanche, à 16 h. 30, place Championnet.

★

La Radio-Télévision Française attache elle aussi, un grand intérêt à ces Championnats de France de Pétanque. C'est ainsi qu'elle annonce la venue de quatre opérateurs et techniciens qui effectueront un reportage sur ces rencontres de quelque 500 pétanqueurs.

★

En plus de 700.000 francs de prix et primes, les champions se verront offrir différents trophées et notamment un vase de Sèvres offert par le Président de la République pour les 1^{res} catégories, et une coupe offerte par « Le Dauphiné Libéré », pour les juniors.

Le prix de tenue sera également richement primé.

Pierre MAILLANE.

Aux championnats de France de pétanque les 5 et 6 juillet, à Valence

477 concurrents représenteront 41 départements

Pour la première fois, la formule par "poules" sera adoptée



Les principaux animateurs du comité d'organisation des 13^{es} championnats de France de pétanque. Au premier rang, de gauche à droite: MM. Muller, Baris, Amiel (président de la Fédération Dromé-Arèche), Vierny, Sautry, Tanellans, au 2^e rang, de gauche à droite: Lucan, Gaillard, Jullié, Case, Collange, Schaff, Maurier. (Cliché Photo-Presse.)

Valence, 4 juillet. — En août 1967, au terme de trois semaines sportives animées, le 13^e Championnat de France de boules ou des finales disputées dans une ambiance populaire haute en couleurs constitueront l'événement le plus prestigieux que puissent connaître le président Georges Bonnet et son comité départemental bouliste.

Trois prochains jours de lutttes serrées, l'Esplanade valentinoise au milieu de laquelle se dresse la statue du vainqueur de Naples, le boulet aux pieds, servira à nouveau d'arène à l'honneur pour les derniers instants des championnats de France de pétanque (cette fois-ci).

A l'issue de son 8^e colloque de la région, M. René Amiel, président de la Fédération Dromé-Arèche de pétanque et ses collaborateurs, ses amis du comité d'organisation de ces 13^{es} championnats de France auront mérité de connaître le succès — sans aucune restriction — d'une entreprise colossale à laquelle ils se sont donnés depuis plusieurs mois.

Nous ne doutons pas que sur le plan sportif, les finales qui s'élèveront ces championnats 1968 de pétanque couronneront les meilleurs triplétes à l'issue de rencontres de la présentation, la finesse du jeu et l'homogénéité de l'équipe seront étroitement associées.

Sur le plan populaire, nous sommes également certains que le public local et régional auquel se joindront les nombreux supporters des formations se sentira dans les confortables installations mises à leur disposition.

MANQUERA PAS UN BOULET...

158 triplétes (35 en 1^{re} catégorie, 84 en 2^e catégorie et 45 en juniors) représentant 41 départements, se sont qualifiés pour participer à ces championnats de France de pétanque. Elles évolueront sur le Champ de Mars et la place Champagnat qui constitueront une vaste arène embrasée au milieu de laquelle seront prévus des équipements par catégories. Demi-finales, et finales se dérouleront dans l'enceinte d'honneur de la place Champagnat où huit jeux seront tirés et où des tribunes pourront contenir des milliers de personnes seront dressées.

Evidemment, le comité d'organisation composé du Bureau de la Fédération Dromé-Arèche de M. René Amiel, président du secteur de Valence et de personnes dévouées à la cause de la pétanque, n'a négligé aucun détail pour la parfaite organisation de ces championnats de France qui lui ont été confiés: secrétariat, sonorisation, arbitrage, etc.

M. Altéro, président de la Fédération Française, accompagné des membres du Bureau et entourés des délégués des 41 départements représentés, les 5 et 6 juillet, le déroulement des parties sur lequel veilleront le président Amiel et ses collaborateurs de Valence et de Dromé-Arèche.

Manquera pas un boulet, mon président lorsque le premier but sera lancé pour le Centre au titre.

FORMULE INNOVANTE.

Pour la première fois dans l'histoire des championnats de France de pétanque, la formule des premières parties disputées par poules sera mise en pratique alors que jusqu'à cette année, l'éliminatoire directe était employée.

Cette innovation apportera-t-elle une physiologie nouvelle à la compétition? Ce n'est qu'à l'usage qu'on pourra apprécier.

D'Algérie au Finistère, des Pyrénées à la Côte d'Or, des Bouches-du-Rhône au Doubs, le droit de participation a donné lieu à une qualification sévère qui assure la valeur des triplétes concurrents, ainsi répartis dans les différentes catégories.

- 1^{re} catégorie.** — Alger (1), triplétes, Alpes-Maritimes (2), Aude (3), Bouches-du-Rhône (6), Centre (2), Dromé-Arèche (2), Gard-Lozère (2), Gironde (3), Haute-Garonne (2), Hérault (3), Hesse-Garonne (1), Lot-et-Garonne (1), Pyrénées-Orientales (2), Tarn-et-Garonne (1), Var (2), Vaucluse (2).
- 2^e catégorie.** — Alger (2), Alpes-Maritimes (2), Aveyron (1), Aude (1), Basses-Alpes (2), Basses-Pyrénées (1), Bouches-du-Rhône (6), Centre (4), Constantine (1), Dromé-Arèche (2), Doubs (1), Finistère (2), Gers (1), Haut-Lozère (3), Gironde (2), Hautes-Alpes (1), Hérault (1), Hesse-Pyrénées (1), Hesse-Savoie (1), Hérault (1), Isère (1), Ile-de-France (3), Lot-et-Garonne (1), Loire (1), Landes (1), Grand (2), Pyrénées-Orientales (4), Tarn-et-Garonne (1), Tarn (1), Var (1), Vaucluse (1), Savoie (1), Maine-et-Loire (1), Lot (1), Charente-Maritime (1), Aube (1).
- Juniors.** — Alger (2), Aveyron (2), Aude (2), Basses-Alpes (1), Bouches-du-Rhône (3), Centre (1), Dromé-Arèche (2), Doubs (1), Finistère (1), Haut-Lozère (1), Gironde (2), Hautes-Alpes (1), Haute-Garonne (2), Hesse-Pyrénées (1), Hesse-Savoie (1), Hérault (2), Isère (1), Ile-de-France (1), Lot-et-Garonne (1), Loire (1), Oran (3), Pyrénées-Orientales (1), Tarn-et-Garonne (1), Tarn (1), Var (1), Vaucluse (1), Côte d'Or (1), Savoie (1).

LE PROGRAMME DES TROIS JOURNÉES.

Si les parties ne seront disputées que le samedi et le dimanche, le programme de ces 13^{es} championnats de France de pétanque débutera dès le vendredi soir par l'inauguration de l'enceinte de la manifestation et dont l'organisation sera assurée par le Valencien Sportif et la Fédération Dromé-Arèche de pétanque.

Vendredi 4 juillet. — Réception des joueurs et des délégués à 21 h au Foire du Théâtre, tirage au sort, parties de 1^{re} et 2^e catégories. A 21 h, place Champagnat, réunion de catch avec un combat comptant pour le titre de champion de France, poids légers.

Samedi 5 juillet. — A 9 h, 30

début des poules. De 9 h, 30 à 12 h, déroulement des deux premières parties. A 11 h, au Monument aux Morts du Parc Jouve, départ d'une gerbe par les cadavres et membres du comité d'organisation.

A 14 h, parties de barrage. A 15 h, 30, parties de cadrage. A 17 h, 30, 8^e de finale 1^{re} catégorie, 1^{re} de finale 2^e catégorie, 8^e de finale juniors.

A 21 h, banquet officiel au Restaurant Pic, offert par le comité organisateur.

Dimanche 6 juillet. — 8 h, finition des parties non terminées le samedi. A 9 h, 30, 4^e de finale 1^{re} catégorie, A 9 h, 45, 4^e de finale 2^e catégorie, A 10 h, 30, 4^e de finale juniors.

A 10 h, 30, quarts de finale 2^e catégorie. A 14 h, 30, demi-finales des trois catégories. A 16 h, 30, finales des trois catégories suivies de la réception des champions et de la distribution des prix.

P. M.

BOULET

Lyon, Valence, Cl...
seront représentés
au Grand P...
de Saint-Jea...

L'Amicale Boule du Royans fera disputer, dimanche 6 juillet, son grand concours de boules lancé, ouvert à 64 quadrettes toutes catégories.

Cette belle épreuve, richement dotée, paraît assurée d'une participation de qualité.

D'ailleurs, parmi les premiers engagés nous pouvons citer le champion de France honneur Aurel, de Valence, Hibaud, André, Algod, de Valence également, les Roumays Bouffia-Choulin, Remy, Buffières, Bellon, Legibus, etc., les Chambériens de la Boule du Châtelet, Dumallard, Paure, de St-Genis-Laval, le rouchyman Gilbert Odeyer, de La Chapelle-les-Vercors, etc.

Notons que les inscriptions (participation aux frais : 190 F plus 100 F pour les jeunes) seront reçues jusqu'à samedi 5 juillet, au siège, café Soudry (41-49).

Rappelons brièvement les prix : 1^{re} partie 1 200 F, 2^e partie 2 000.

Boulistes et pétanque

Voici pou...

LES CONCOURS DU SAMEDI 6

Grand. — Pétanque — en nocturne — 20.000 fr. de prix plus les mises, inscript. 700 fr. par tripléte. Tirage au sort à 21 h, 30 au stade Bouliste.

Valence. Boule de la Source. Doublettes. Inscrip. 500 fr. Tirage au sort à 14 h.

Au secteur bouliste de Tain

Le concours annuel réservé aux joueurs licenciés du secteur de Tain se déroulera à La Roche-de-Glin le lundi 14 juillet. Tirage au sort à 13 h, 20. Inscriptions 800 fr. par quadrette.

L'équipe championne aura pour un an la garde d'un superbe challenge. Un deuxième concours aura également lieu le même jour et toujours à La Roche de Glin, pour les pupilles et cadets du secteur tainois. Un challenge sera également mis en compétition.

Pour ces deux concours, les inscriptions...

Le Grand Prix cycliste de la Dizaie d'Aubenas est annulé

La course cycliste prévue pour le samedi 7 juillet à l'occasion de la Dizaie Commerciale d'Aubenas est annulée.

Le comité de l'U.C.V.L. s'excuse auprès des clubs et coureurs de cette annulation indépendante de sa volonté.

Coueurs, engagez-vous

ROMANS : 13 JUILLET, GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE DE ROMANS

Nocturne à 21 heures. Ouvert aux prof. 2^e catég. et indép. M. 1^{re}, 2^e et 3^e sur circuit 60 kms en circuit de 90 tours. Départ 21 heures, place Jean-Jaures, Bossards de 16 h, 30 à 20 h, 30. Café R. Sora, Place M. Faure. 10 prix : 25.000 fr. au 1^{er}. Nombreuses primes (85.000 francs en 1967). Engagement : 100 francs. Départ 8.30, place Maurice-Fauriol, Romans. Inscriptions 0-36 avant le 10 juillet, 24 heures Casque obligatoire.

COOPER en finale des internationaux

Londres, 2 juillet. — En demi-finales des simples messieurs des championnats internationaux de Wimbledon, l' Australien Ashley Cooper bat son compatriote Merwyn Rose par 7-9, 6-2, 7-2 et 6-3.

L' Australien Noel Fraser bat le Danois Kurt Nielsen par 6-4, 6-4, 17-19 et 6-4.

Douze dames (Quarts de finale) : M^{lle} M. Bueno (Bret) et A. Gibson (E-U.) battent M^{lle} P. Chastet (France) et A. Mortland (C-B.) par 6-0, 6-0. M^{lle} M. Hawton (Long Austral.) battent Misses Shecock-Ward (G.-B.), 6-3, 4-6, 6-1. M^{lle} Ramirez-Reyes (Mex.) battent Misses Evans-Hird (G.-B.) 4-6, 6-4. Double messieurs (Quarts de finale) : P. Contreras et M. Lia...

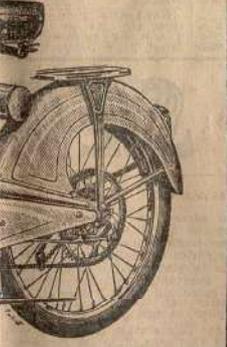
suffit

automatiquement,
RRER, ACCELERER,
GER DE VITESSE,
ITIR, DÉBRAYER,
soit le profil du terrain.

TIC pense et travaille pour vous, et vos exigences et celles du avec les possibilités du moteur.

TIC est la seule réalisation assurant le vent de vitesse automatique.

matisme poussé
MOBYLETTE une facilité et vent de conduite inégalables et sur la route



ylette MOBYMATIC

technique mondiale

CONFORT

de notre agent le plus proche

IN - THONON MOTOCARNE
Rue des Granges
IN-THONON, Champ-de-Mars, Tél. 348
BOUQUET, 25, rue de la République.
EUCHINI Roger.
E. DUCLOS (Antiparis) s. Tél. 44.
SOREL BERTHIER.
ILLARD, Agent.

LES 5 ET 6 JUILLET

Pour la 13^{ème} fois, les "pétanqueurs" vont se donner des champions de France à Valence où ils n'étaient pas venus depuis 1949

Jusqu'en 1955 donc, le Championnat de France de pétanque ne connut que la catégorie unique.

En 10 ans, le comité des B.-du-R. trusta sept fois le titre, le Comité du Var se l'attribuant deux fois et celui du Vaucluse une fois.

Nous voici à la 13^e édition de la compétition nationale. Depuis la création des catégories et si l'on excepte le titre de 2^e catégorie enlevé par le Comité d'Alger en 1956 à Montpellier, c'est le comité des B.-du-R. qui rafla tous les autres.

On conçoit mieux dès lors de retrouver sur les jeux du Champ de Mars, à Valence, à partir de demain, des joueurs marseillais ou aixois aptes à se parer du titre de champion de France, qu'ils enlevèrent précédemment, tel Bezza (1946 et 1957), Magnani (1948 et 1957), Tassonne (1950), Gilloux (1953), Villevielle (1954 et 1955), Manoukian (1956), Audinian (1956), Amiel (1957).

Mais attention entre Amiel (Marcel), Champion en 1957, et Amiel (Emile), président du Comité Drôme-Ardèche, seul le prénom change si les deux hommes sont atteints du même virus de la « petite boule » ? Déjà en 1949, le Comité Drôme-Ardèche organisa à Valence les 4^{es} championnats de France.

Audinian et Manoukian, alors qu'ils opéraient avec Saura, remportèrent deux fois la coupe de France, actuellement en sommeil, la firme commerciale qui finançait l'organisation ayant momentanément fermé le robinet des subventions.

Les compétitions officielles de la « petite boule » conservent un cachet spécial, l'accent méridional assurant sa prédominance.

Cependant, on n'y voit plus autant de démonstrations spectaculaires, de désespoirs ou de joie débordante accompagnées de geste dépassant en amplitude le mouvement des ailes du moulin de Daudet, à Fontvieille.

Dans ce domaine-là, un homme fait autorité, le Marseillais Arama que l'on reverra à Valence dans l'équipe représentative de première catégorie de... l'Île-de-France.

Car Arama est devenu parisien en raison de sa profession. C'est un grand joueur de pétanque, de la classe des Magnani, Bezza, Tricon, Gilloux, Saura, etc... Peut-être le plus costaud de tous, physiquement et techniquement.

A moins que le climat de la capitale ait accompli un miracle, les spectateurs seront inspirés en suivant son action.

Nous songeons également à Arama pour l'inscrire sur la liste des aspirants les plus sérieux au championnat de première catégorie, en compagnie de Magnani, Gilloux et Audinian, auxquels nous ajouterons le brave Sapientza qui, depuis plusieurs années, tel Diogène, cherche un... titre.

Il ne manquerait plus que ça... le Néo-Parisien s'emparant du drapeau pour le monter à Paris et justifier, lui aussi, le slogan installé à la couverture de l'élégante brochure-programme éditée par le Comité Drôme-Ardèche : « Deux jours qui ébranleront Valence ». Ces deux jours qui sont trois (4, 5, 6 juillet 1958 si l'on s'en rapporte à la même couverture.

Les champions de première et deuxième catégories de 1957 défendront leurs titres. Il n'en sera pas de même des juniors chez qui la limite d'âge exerce son influence.

En deuxième, les Aixois Capelli, Martina et Flore devront subir l'assaut des huit autres équipes de leur propre comité, mais il existe dans les comités de la Gironde, de Drôme-Ardèche, du Gard-Lozère, de l'Hérault, de l'Aude, des Basses et des Hautes-Alpes, du Vaucluse des équipes capables de se hisser jusqu'à la finale.

Chez les juniors, la lutte demeure encore plus ouverte qu'en deuxième catégorie. Les B.-du-R., et les Alpes-Maritimes paraissent les mieux armés, à moins que les Haut-Alpins Blanc, Hermitte, Saunier (P.D.L. Gap) demi-finalistes à Toulouse ne tiennent à pousser plus avant à Valence.

D'aucuns veulent voir dans l'institution des poules de quatre au départ des championnats une sorte d'épouvantail à favoris, capable de fausser les résultats. L'expérience,

nous ne sommes persuadés, démontrera le contraire.

Autre objection recueillie : une équipe qui aura gagné le barrage donc perdu une partie, peut être championne.

Pourquoi pas ? Le championnat n'est pas la coupe.

Sur un autre plan, d'aucuns continuent à faire campagne pour allonger la distance en lui assignant 8 à 12 mètres comme limites lors du jet de but, au lieu de 6 à 10 mètres actuellement.

Ils suggèrent également que tir « à la rabaille » ou « à la rafle » soit interdit.

En somme, ils tiennent à enlever le caractère de jeu libre de la pétanque A quoi bon...

La démonstration en fut faite l'an dernier, à Toulouse. Lors de la finale de première catégorie, Tricon dit « le Japonais » s'obstina à tirer « à la rabaille », c'est-à-dire à la râquette.

Cette méthode ne lui réussit pas du tout. Sous les lazzi des spectateurs, il rata toutes les boules visées, laissant le titre à ses adversaires.

S'il avait agi autrement, il pouvait décrocher le titre qu'il approcha de très près aussi bien cette année-là qu'en 1953 à Perpignan lorsque Gilloux (Aix-en-Provence) le battit en finale.

A la faveur de ces 13^{es} championnats de France, il est possible qu'émergent des enseignements que le bureau national et le futur congrès seraient susceptibles de retenir. Nous ne manquerons pas de les cueillir au passage lors des « deux journées qui ébranleront Valence ».

Marcel BARES

BOU

DIMANCHE

Challenges M

Les organisateurs que nous avons rencontrés cette semaine alors qu'ils allaient apporter au cours d'une réunion la dernière main à l'organisa-

Les meilleurs pétanqueurs de France disputeront leur championnat national les 5 et 6 juillet à Valence

Valence est, dans la moyenne vallée du Rhône, la porte ouverte sur le Midi. Cela explique l'engouement de ses sportifs pour les boules. Et si le jeu lyonnais a ses adeptes, les pétanqueurs y jouissent aussi d'une grande popularité.

C'est une des raisons pour laquelle il revenait à l'actif Comité Drôme-Ardèche d'organiser les championnats de France qui sont la plus grande fête bouliste que l'on puisse concevoir.

Ce sont, en effet, quelque cinq cents boulistes, venus de tous les coins de France et d'Afrique du Nord qui rallieront Valence. Cinq cents boulistes qui ont, bien entendu, leur suite à eux : famille et supporters. Bien entendu, le problème du logement a causé bien des soucis aux organisateurs. On a néanmoins résolu le problème en retenant des chambres aux alentours "presque" la banlieue. Il faut dire aussi que les hôteliers et restaurateurs se sont montrés raisonnables...

L'aménagement des jeux a posé bien des problèmes, mais l'appui de la municipalité a permis de les résoudre le mieux du monde.

Aussi, peut-on dire qu'à une dizaine de jours des championnats de France, tout est paré pour en assurer le succès. De ce, nous en étions certains, car M. Emile Amiel et ses amis sont passés maîtres dans l'art d'organiser.

159 équipes

Les équipes dans les différentes catégories seront 159 au total, se décomposant ainsi :

- 35 en première catégorie,
- 84 en deuxième catégorie,
- 40 en Juniors.

Première catégorie

Bouches-du-Rhône : six équipes.
Aude, Gironde, Hérault : trois équipes.

Alpes-Maritimes, Centre, Drôme - Ardèche, Gard - Lozère, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse : deux équipes.

Alger, Ile-de-France, Lot-et-Garonne, Tarn et Garonne : une équipe.

Deuxième catégorie

Bouches-du-Rhône : neuf équipes.

Aude : sept équipes.
Hérault : cinq équipes.
Centre, Gironde, Pyrénées-Orientales : quatre équipes.

Aveyron, Drôme-Ardèche, Haute-Garonne, Ile-de-France, Tarn et Garonne : trois équipes.

Alger, Alpes - Maritimes, Basses - Alpes, Finistère, Gard, Lozère, Oran, Var, Vaucluse : deux équipes.

Basses - Pyrénées, Constantine, Doubs, Gers, Hautes - Alpes, Hautes - Pyrénées, Haute-Savoie, Isère, Lot-et-Garonne, Loire, Landes, Tarn, Côte d'Or, Nord, Savoie, Maine-et-Loire, Aube, Moselle, Charente-Maritime : une équipe.

Juniors

Aude : cinq équipes.
Bouches-du-Rhône : trois équipes.

Alger, Aveyron, Drôme-Ardèche, Gironde, Haute-Garonne, Hérault : deux équipes.

Basses-Alpes, Centre, Doubs, Finistère, Gard-Lozère, Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées, Haute-Savoie, Isère, Ile-de-France, Lot-et-Garonne, Loire, Oran, Pyrénées-Orientales, Tarn - et - Garonne, Tarn, Var, Vaucluse, Côte d'Or, Savoie : une équipe



En haut : M. Maurice VIERNE, trésorier, et au-dessous : TANELLIAN, tous deux de la Fédération Drôme - Ardèche. (M. F.)

Les champions de France de moto-ball Camaret demain à Valréas

VALREAS. — Nous voici à la veille de cette grande rencontre qui suscite de très nombreux commentaires dans tous les milieux sportifs locaux et régionaux.

C'est en effet demain à 16 h.

au stade de la Route de Tau-lignan que Camaret, l'actuel détenteur du championnat et de la coupe de France, viendra donner la réplique à la formation valréassienne et après le magnifique résultat obtenu au

Demain samedi et dimanche VALENCE sera la capitale de la pétanque où se dérouleront les Championnats de France sous le patronage du "Pastis PEC"

Les Championnats de France de pétanque vont commencer officiellement dimanche. Pourant leur



M. Noël Larue, président de la Commission des Arbitres. (Photos M.-F.)

ouverture officielle, si l'on veut dire, aura lieu dès la fin d'après-midi d'aujourd'hui, où jouera et où défilera de tous les comités de France arriveront dans la cité valentinoise.

Et dans la soirée, au Champ de Mars, la Fédération Rhône - Aréoché se réunira et le Valencien-Sport organisera, en présence des champions, un grand gala de catch.

Valence sera, pendant deux jours, la capitale des pétanqueurs et l'on ne pourra pas de constater la vitalité toujours croissante de la "petite boule" sur la plus nationale.

Il s'agit nos les finales nationales se dérouleront à Valence. Elles rassembleront 40 équipes. Cette année, 168 équipes se disputent les titres en plusieurs catégories, deuxième catégorie et en seniors.

Sur le plan Rhône - Aréoché, sept triplés défendent les couleurs du district qui, pour la deuxième fois, verra les deux départements juniors occupés.

Souhaitons à leurs représentants de faire aussi bien que ceux de l'année dernière : César, Germain, Ginet, Lallemand, Bernard, Schot, Malacouère, Julien, Rapin, qui parviennent à la phase finale des championnats de France, permettant à leur comité de prendre le deuxième place sur le plan national, les précédant après celui des Boucles du Rhône.

Ainsi tout est prêt pour le succès de ces championnats, et nul doute que le soleil sera présent au rendez-vous donné par M. Noël Larue et ses amis.



M. Jean Barle, secrétaire général

Le programme

AUJOURD'HUI VENDREDI

- 17 h. : Réception des joueurs et délégués des Comités, à la permanence : Hôtel du Géral, rue Pasteur.
- 21 h. : Tirage au sort, au Foyer du Théâtre.
- 21 h. : Champ-de-Mars - Gala de catch.

DEMAIN SAMEDI

- 9 h. 30 : Début des parties en boules. Deux parties devant se terminer le matin.
- 11 h. : Dépôt d'une gerbe au monument du Parc Jauret.
- 12 h. : Apéritif d'honneur, offert aux délégués et aux membres du bureau national.
- 14 h. : Parties de barrage.
- 15 h. 30 : Parties de barrage.
- 17 h. : Huitièmes de finale (1ère catégorie et juniors). Soixante-deux de finale de 2ème catégorie.
- 18 h. : Apéritif d'honneur, offert aux délégués et aux membres du Comité national, par la municipalité de Valence.
- 18 h. : Arrêt des parties.
- 21 h. : Dîner officiel, offert par le Comité organisateur, au restaurant PIC.

DIMANCHE

- 8 h. : Achèvement des parties non terminées la veille, à 15 heures.
- 9 h. : Huitièmes de finale (2ème catégorie).
- 9 h. 30 : Quarts de finale de 1ère catégorie et des juniors.
- 10 h. 30 : Quarts de finale de 2ème catégorie.
- 12 h. : Apéritif d'honneur.
- 14 h. 30 : Demi-finales, toutes catégories.
- 16 h. 30 : Finales, toutes catégories.

BENSON, SIGNORET et Robert PAUL (Marseille-Castellane) enlèvent le Grand

L'U. C. S. A. St-Auban sera représenté à Valence

Chaque année les Bas-Alpins font un gros effort pour qu'une équipe, ou plusieurs, aille représenter notre département dans le concert des grandes compétitions bouillottes, sur le plan national.

Cette année, si nos seniors de Saint-Auban n'ont pu se qualifier, par contre, dans l'impénétrable pépinière de jeunes que compte notre cité, notre ami Favier, toujours à la pointe du combat, et toujours sur la brèche pour découvrir de nouveaux talents, a trouvé une équipe de juniors fort sympathique et très douée pour ce sport.

Lors des éliminatoires départementales qui avaient tenu leurs assises à Digne le 1er juin, Saint-Auban présentait six équipes de jeunes, dont trois arrivaient au stade de la demi-finale avec une équipe de nos voisins de Manosque.

En finale, nos petits Bermond, Bonnet et Cavallero devaient se retrouver contre cette équipe de Manosque qu'ils battaient par 15 à 7, après une farouche résistance.

Demain ils partiront donc pour Valence, accompagnés de leur mentor Favier, qui les couve comme une mère poule, attentif à leurs moindres desirs. Habillés de pied en cap, d'une manière uniforme, ils ont vraiment fière allure et doivent faire honneur aux couleurs de Saint-Auban, cette petite cité du sport.

CONCOURS DE BOULES

A DIEULEFIT

Un concours de 22 quadrettes est organisé dimanche 6 juillet, par la Boule des As, de Dieulefit.

Pris à 100 parties, 1.000 fr.

est roi et qui fait parler d'elle dans tous les domaines.

Voici les détails de la tenue de nos jeunes : casquette blanche, chemise blanche et bleu rayée, pantalon long gris bleu, sandales et socquettes blanches.

Dé même taille à peu près, nos jeunes, qui ne dépassent pas 15

ans d'âge, forment une belle équipe, animée du meilleur esprit sportif, et nous souhaitons qu'ils remportent de nombreux lauriers.

Merci donc à Favier pour tout le mal qu'il se donne et qu'il en soit récompensé.

P. P. ORSINI.



Bermond, Bonnet, Cavallero, jeunes représentants de Saint-Auban à Valence, aux Championnats de France de pétanque.

AUJOURD'HUI A VALENCE DÉBUTENT les XIII^e championnats de France de pétanque

sous le patronage du Pastis Pec

Valence accueille, pour la dixième année consécutive, les bouillottes de tous les coins de France. Et, bien entendu, l'élite de ceux-ci. Mais si l'année dernière c'étaient les championnats de France du jeu lyonnais, aujourd'hui et demain ce sera la grande compétition nationale des pétanqueurs.

faits de ces XIII^e championnats de France. En effet, le comité départemental Drôme - Ardèche a étudié dans les moindres détails le programme de ces deux jours.

**LES CHAMPIONS
DE FRANCE
DE L'ANNEE DERNIERE**

1^{re} catégorie : Magnani, Bezza, Amiel "Les Zan-Zan", Marseille.

2^{me} catégorie : Cappel, Martina, Fiore, de la P. V. Aix-en-Provence.

Juniors : Péraldi, Torres, Torres, "Les Focoyes", Marseille.

Les représentants de 39 comités disputeront les titres en première et deuxième catégories, et dans les juniors. Il va sans dire que les formations méridionales, qui "trouvent" les titres depuis 1945, auront à nouveau les faveurs des pronostics. Toutefois, la pétanque, qui s'est implantée dans de nouvelles régions, peut nous valoir des surprises.

Main et dehors des luttes sportives qu'elle se livrera sur les terrains de jeu, les pétanqueurs pourront apprécier l'organisation par-

niers officielles, et nous pouvons dire que la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal ne pouvait faire meilleur choix qu'en confiant à M. Emile Amiel et ses amis l'organisation de ces championnats de France.

LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI
9 h 30 : Début des parties en poules (deux parties devront se terminer le matin).

11 h : Début d'une gerbe au Monument du Parc Jouvet.
12 h : Apéritif d'honneur offert aux délégués et aux membres du bureau national.
14 heures : Parties de barrage.
16 heures 30 : Parties de cadastre.
17 heures : Multièmes de fin

le première catégorie et juniors) ; sixièmes de finale (deuxième catégorie).

18 heures : Apéritif d'honneur offert aux délégués et aux membres du comité national, par la municipalité de Valence.

19 heures : Arrêt des parties.
21 heures : Dîner officiel, offert par le comité organisateur, au restaurant "Pic".

Six pétanqueurs hauts-alpins (Briançon-Gap) au jourd'hui à Valence dans le championnat

La plus haute ville d'Europe peut être fière de posséder, parmi ses clubs de petite boules, les tenants des deux titres de champions départementaux : Jeu provençal et pétanque.

C'est ainsi que l'Amicale des Pétanqueurs Briançonnais représente le Comité Départemental à Dighe les 28 et 29 juin, dans les championnats de France de jeu provençal, avec Riberty, Voile et Codazzi. On sait que cette triplette ne fut éliminée qu'en quart de finale.

Mais ce qui présente un intérêt plus vif encore, c'est que ce trio aurait réalisé le « double » : Codazzi, indisponible, n'aurait pas dû être remplacé par Meloni, lors des championnats départementaux de pétanque à Veyrier, enlevés à nouveau par l'A.P.B.

De toutes façons, l'A.P.B. mit à son compte les deux titres de champions. L'exploit déjà signalé, valait tout de même la peine d'être évoqué à nouveau.

Aussi, peut-on faire confiance à Riberty, Voile et Meloni, tous trois joueurs avisés et aguerries pour « traverser » le plus loin possible dans une épreuve nationale qu'ils sont aussi bien capables d'enlever que n'importe quelle autre des équipes qualifiées.

En juin 1967, à Toulouse, elle ne fut battue qu'en demi-finale par les représentants de la Boule Popéye, de Marseille, tenants du titre pour deux jours encore. Et cela, plus par des erreurs de technique que dans le domaine de la technique pure. Depuis, les jeunes gapençais ont compris que rien, absolument pas le

moindre artifice fait, ne devait être laissé à l'improvisation ou au hasard. Ils ont appris à construire et à réfléchir, peut-être pas à fond, mais assez cependant pour apporter davantage d'attention aux suites de situations heureuses, à exploiter à fond, ou malheureusement, dont il faut savoir limiter les conséquences.

Les triplettes de Drôme-Ardèche

Il sera facile de reconnaître les champions de Drôme-Ardèche dans les championnats de France.

Les deux équipes de 1^{re} catégorie porteront un écusson bleu, et auront les numéros suivants :

Equipe 15 : Boux Edmond (43), Durand Pierre (44), Vagonay Maurice (45).

Equipe 16 : Raynaud André (46), Vigulier Paul (47), Leroux René (48).

Les trois équipes de 2^{ème} catégorie porteront un écusson rouge, et auront les numéros suivants :

Equipe 37 : Bouvier André (103), Reynier (116), Marcel (111).

Equipe 38 : Caudon Georges (112), Bussolini Pierre (113), Reynaud Jean (114).

Equipe 39 : Galdarique (115), Cbi (116), Calvier (117).

Les deux équipes juniors porteront un écusson vert, et auront les numéros suivants :

Equipe 17 : Ranc Michel (49), Clavel (50), Bouchet (51).

Equipe 18 : Cudela Michel (52), Nabois (53), Bouvetrol (54).

Gloire à la pétanque

Dans le magnifique programme édité par les organisateurs des championnats de France de pétanque, intitulé « Deux jours qu'ébranleront Valence », nous trouvons un excellent poème de Gaudhart ayant pour titre : « Gloire à la Pétanque ». Le voici dans son intégralité :

A tous les grands talents, une culture manque
Si tu ne connais pas ce qu'est une Pétanque...
La Pétanque, Seigneur, c'est international.
C'est le Midi qui vibre au contact du métal :
De Paris à Pékin, de Rome à Pampelune.
On joue en plein soleil et même au tisir de lune.
C'est le Pastis qu'on boit en disant : « A demain ».
La rancune oubliée, on se serre le cou.
C'est la Provence exquise et toujours aimée,
Qui lance avec le but, son haleine embaumée.
C'est le point qu'on mesure en le sachant perdu.
La ficelle élastique qu'un arbitre vendu.
Le caillou qui détruit la ruse et la science.
C'est la poisse verdâtre ou l'insolente chance,
La critique sévère ou le projet joyeux.
La boule que l'on frappe en fermant les deux yeux.
C'est aussi et surtout parler pour ne rien dire.
Le secret de pleurer, mais de pleurer de rire.
C'est, sous le ciel alpin qu'aucun oxur n'égalé,
Un son de tambourin dans un cri de cigale.



La triplette des champions Drôme-Ardèche juniors : Ranc - Clavel - Bouchet de Romans (M. P.).

CHEZ LES PETANQUEURS DU BOUTON D'OR DE MONTELMAR

Voilà les résultats au dernier concours de pétanque :

1^{er} : Julien-Flamei ; 2^{me} : Tauligne J.-Fréle ; 3^{me} : Palandre A. ; Baptiste ; 4^{me} : Palandre G. - Plagnat.

Classement général : 1. Palandre : 24 points ; 2. Julien, 19 points ; 3. César, 18 points ; 4. Tauligne R., 11 points ; 5.

Images de la rencontre Cavail'on - Bollène



A Valence, le soleil a brillé sur les 13^{es} championnats de France de pétanque dont la première journée a été généralement favorable aux meilleurs

Valence, 5 juillet. — A l'effet du comité Drôme-Ardèche, organisateur de ces 13^{es} championnats de France de pétanque, il convient de poser un record que l'on ne battra pas de si tôt.

Ainsi que, d'ordinaire, le tirage au sort, fort simple, obligeait les délégués à se mettre au lit après minuit seulement, l'opération de vendredi soir, au foyer du théâtre municipal, exigea 65 minutes seulement. Et il s'agissait d'inaugurer la nouvelle formule des poules de quatre. A 21 h 15, le président Amiel ouvrit la séance d'un mot de préambule, suivi aussitôt de la formalité. A 22 h 20, les 41 poules étaient constituées dans les trois catégories.

La formule a-t-elle plu ? Nous n'avons pas entendu, malgré nos sollicitations, une seule réclamation. Au contraire, tous les participants exprimèrent la note juste : « C'est très bien ainsi et tout a fait régulier. On y est à l'abri d'une surprise ».

En veut-on une preuve ? Prenons le cas, en deuxième catégorie, des champions de France 1957. Les lauréats de Magnin liquidèrent rapidement la première phase, tandis que le barrage permit au meilleur nommé de conserver sa qualification pour le déroulement ultérieur du championnat. Les autres, ces derniers, ont été de formations catalanes et d'ont inscrit à l'armorial de la petite boule et qui ne durent leur salut qu'au barrage placé après les deux premières phases.

La raison sportive ayant ainsi reçu pleinement satisfaction, l'organisation, si l'on excepte quelques légères imperfections de préparation — il est difficile de tout prévoir lors d'une innovation — fonctionna comme une machine bien lubrifiée.

Pest-on constater qu'elle doit prendre place parait les organisations les plus appréciées, dans le classement des couleurs vives émanant de la tenue uniforme de tous les concurrents ?

Tenue vestimentaire, tenue des journaux, les deux allèrent en synchronisme.

Même, à l'après, à extérioriser ses sentiments des qu'il regarda les boules en main, resta calme.

— Que se passe-t-il, lui avo-nous demandé.

— J'ai changé, n'est-ce pas ?

Avec mes Parisiens, ce n'est plus du tout la même chose. On se transpirait, voyez-vous.

Par contre, le mieux rappela opportunément à quelques rares concurrents que le bon ton et les mots doux honoraient mieux leur comportement que des exclamations à faire rougir les compo-sants d'un corps de garde.

Si, en matière, les spectateurs s'approprient qu'en rangs classés, par contre, dès le début de l'après-midi, des centaines d'entre eux entouraient, particulièrement les jeux sur lesquels opéraient les Juniors et les « grands » de la première catégorie, ceux-ci ayant à leur disposition l'assistance des finales capable de recevoir près de 4.000 personnes.

Etant entendu que la vedette spectaculaire de la deuxième catégorie, Poul-Aubert, Jo & Pipette, a archi-comma, faisait largement recette.

Car le soleil ne quitta pas le Champs de Mars, à peine remplacé de 11 h 15 par quelques autres de vent. Et cela, bien que l'on soit au Nord, à l'extrême Nord du Midi dont les représentants commencent à abaisser le voile de leur loi vers le milieu de l'après-midi.

Les Languedociens, comme les Varois, ne firent pas que susciter de l'intérêt. Ils provoquèrent des surprises et la question se

posait ce soir : Continueront-ils ainsi pendant la deuxième journée ? Et la coalition des Bouches-

du-Rhône parviendra-t-elle à conserver sa suprématie ?

MARCEL BARES.

DEUXIEME CATEGORIE

POULE 1
Baldachino (Constantin), Ni-mon (B.G.R.), Douce (Herauld), Adell (Pyrenées-Orientales).
Première phase — Baldachino & Douce, 15-6 ; Ni-mon & Adell, 13-1.
Deuxième phase — Simon & Baldachino, 13-3 ; Adell & Douce, 10-1.
Barrage — Adell & Baldachino 13-11.
Qualifiés — Simon, Adell.

POULE 2
Poul-Aubert (Aude), Stabiel (Gard, Lot-et-Garonne), Riberty (Hie-Ar-de), Duzizon (Nord).
Première phase — Poul-Aubert & Riberty, 13-9 ; Stabiel & Duzizon, 13-1.
Deuxième phase — Stabiel & Poul-Aubert, 13-2 ; Riberty & Duzizon, 13-4.
Barrage — Poul-Aubert & Riberty, 13-3.
Qualifiés — Stabiel, Poul-Aubert.

POULE 3
Benito (Aude), Gatinou (Charente-Maritime), Tillet (Gironde), Fauque (Maine-et-Loire).
Première phase — Benito & Tillet, 13-3 ; Gatinou & Fauque, 13-12.
Deuxième phase — Benito & Gatinou, 13-5 ; Fauque & Tillet, 13-3.
Barrage — Fauque & Gatinou, 13-3.
Qualifiés — Benito, Fauque.

POULE 4
Benito (Aude), Gatinou (Charente-Maritime), Tillet (Gironde), Fauque (Maine-et-Loire).
Première phase — Benito & Tillet, 13-3 ; Gatinou & Fauque, 13-12.
Deuxième phase — Benito & Gatinou, 13-5 ; Fauque & Tillet, 13-3.
Barrage — Fauque & Gatinou, 13-3.
Qualifiés — Benito, Fauque.

POULE 5
Barrage : Caldesague gagne Boudier 13-7.
Qualifiés : Spano, Caldesague.

POULE 6
Brau (Aude), Protin (Pyrénées), Mola (Haute-Garonne), Barro (Pyrenées-Orientales).
Première phase : Mola gagne Brau 13-7 ; Barro gagne Protin 13-3.
Deuxième phase : Barro gagne Mola 13-10 ; Brau gagne Protin 13-3.
Barrage : Brau gagne Mola 13-4.
Qualifiés : Barro, Brau.

POULE 7
Bouffier (Aude), Bouffier (Doute), Lesgourques (Gironde), Valls (Pyrenées-Orientales).
Première phase : Bouffier gagne Lesgourques 13-10 ; Bouffier gagne Valls 13-6.
Deuxième phase : Bouffier gagne Bouffier 13-8 ; Lesgourques gagne Valls 13-7.
Barrage : Lesgourques gagne Bouffier 13-5.
Qualifiés : Bouffier, Lesgourques.

POULE 8
Benhamon (Gard), Muratore (Bouches-du-Rhône), Pons (Herauld), Bourgoigne (Var).
Première phase : Benhamon gagne Muratore 13-11 ; Bourgoigne gagne Pons 13-11.
Deuxième phase : Benhamon gagne Muratore 13-11 ; Bourgoigne gagne Pons 13-5.
Barrage : Bourgoigne gagne Muratore 13-12.

Le soixantenaire de la F. S. F.

Paris, 5 juillet. — Les festivités suivantes ont été organisées au tournoi de hand-ball organisé à l'occasion du soixantenaire de la F. S. F. : Suisse, Bal Espagne, 21-19 ; France bat Autriche, 21-16.

CLASSEMENT :

Poule A : 1. Suisse ; 2. Espagne ; 3. Allemagne D. J. K.

Poule B : 1. France ; 2. Autriche ; 3. Allemagne D. J. K. (Océan).

Pour le tournoi masculin de basket, la France a battu l'Autriche, par 66 points à 50.

L'équipe féminine de France bat l'Espagne, 36-34 (mi-temps 21-29).

Partagées par leur match de la veille contre les Autrichiennes, les Françaises ont devancé l'Espagne d'un point, mais ont été devancées par la Belgique qui avait la victoire.

Le match resta toujours indécis et passionnant, bien qu'assez fatigant au niveau tactique.

CLASSEMENT FINAL

DU TOURNOI :

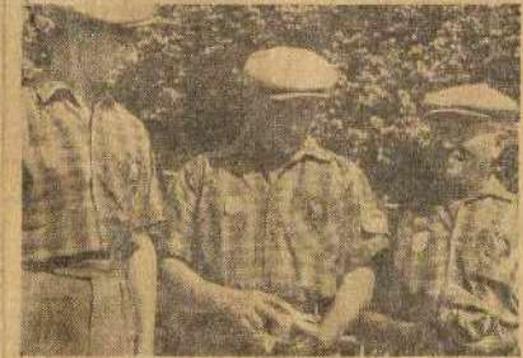
1. Autriche ; 2. France ; 3. Espagne.

Tennis de table. — L'équipe masculine d'Autriche a battu celle de France, par 6 victoires à 3.

L'équipe féminine de France a battu celle d'Allemagne (D.J.K.) par 5 victoires à 4.

Le programme d'aujourd'hui

8 h. — Sélections de finale, 3e catégorie.
9 h. — Huitièmes de finale, 1e catégorie.
9 h. 30. — Quarts de finale, 1ère catégorie et Juniors.
10 h. 30. — Quarts de finale, 2e catégorie.
14 h. 30. — Demi-finales toutes catégories.
16 h. 30. — Finales toutes catégories.



La triplette Vayansy-Roux-Durand, du Comité Drôme-Ardèche (1^{re} catégorie), (Clément D.L.)

PREMIERE CATEGORIE

POULE 1
Gillou (B.-d.-P.), Roux (Drôme-Ardèche), Romel (Herauld), Calson (A.Pes-Normandes).
Première phase : Romel & Gil-

Première phase : Vedel & Timorau, 13-2 ; Roggato & Valette, 13-1.
Deuxième phase : Vedel & Roggato, 13-10 ; Timorau & Valette, 13-5.
Barrage : Roggato & Timorau,

PREMIERE CATEGORIE

POULE 1

Gilloux (B.-d.-R.), Roux (Drôme-Ardèche), Ramel (Hérault), Calsson (Alpes-Maritimes).
 Première phase : Ramel g. Gilloux, 13-7 ; Calsson g. Roux, 13-3.
 Deuxième phase : Ramel g. Calsson, 13-7 ; Gilloux g. Roux, 13-5.
 Barrage : Calsson g. Gilloux, 13-6.
 Qualifiés : Ramel, Calsson.

POULE 2

Yessayan (B.-d.-R.), Imbert (Cant. Lozère), Arana (Haute-France), Micheletto (Tarn-et-Garonne).
 Première phase : Micheletto g. Imbert, forfait ; Arana g. Yessayan, 13-12.
 Deuxième phase : Yessayan g. Imbert, forfait ; Arana g. Micheletto, 13-5.
 Barrage : Yessayan g. Micheletto, 13-9.
 Qualifiés : Arana et Yessayan.

POULE 3

Safioti (B.-d.-R.), Moulins (Centre), Guermier (Hérault), Bernard (Var).
 Première phase : Bernard g. Moulins, 13-8 ; Guermier g. Safioti, 13-2.
 Deuxième phase : Guermier g. Bernard, 13-8 ; Moulins g. Safioti, 13-3.
 Barrage : Moulins g. Bernard, 13-4.
 Qualifiés : Guermier, Moulins.

POULE 4

Scrabella (Aisne), Veillon (Aude), Bastien (Haute-Garonne).
 Première phase : Veillon gagne d'office ; Scrabella g. Bastien, 13-3.
 Deuxième phase : Veillon g. Scrabella, 13-6 ; Bastien gagne d'office.
 Barrage : Scrabella g. Bastien, 13-6.
 Qualifiés : Veillon, Scrabella.

POULE 5

Magnani (B.-d.-R.), Vely (Gard-Lozère), Sanchez (Gironde), Vidal (Pyrénées-Orientales).
 Première phase : Magnani g. Sanchez, 13-4 ; Vidal g. Vely, 13-11.
 Deuxième phase : Magnani g. Vidal, 13-1 ; Vely g. Sanchez, 13-3.
 Barrage : Vidal g. Vely, 13-3.
 Qualifiés : Magnani, Vidal.

POULE 6

Timoreau (Aude), Valette (Gard-Lozère), Vedel (Hérault), Roggero (Var).
 Première phase : Vedel g. Timoreau, 13-8 ; Roggero g. Valette, 13-3.
 Deuxième phase : Vedel g. Roggero, 13-10 ; Timoreau g. Valette, 13-5.
 Barrage : Roggero g. Timoreau, 13-8.
 Qualifiés : Vedel, Roggero.

POULE 7

Audinlan (B.-d.-R.), Reynaud (Drôme-Ardèche), Arca (Lot-et-Garonne), Boudon (Vaucluse).
 Première phase : Audinlan g. Arca, 13-2 ; Boudon g. Reynaud, 13-12.
 Deuxième phase : Reynaud g. Arca, 13-1 ; Boudon g. Audinlan, 13-10.
 Barrage : Audinlan g. Reynaud, 13-16.
 Qualifiés : Boudon, Audinlan.

POULE 8

Touche (B.-d.-R.), Taïry (Centre), Diaz (Pyrénées-Orientales), Cluchier (Vaucluse).
 Première phase : Touche g. Diaz, 13-4 ; Cluchier g. Taïry, 13-3.
 Deuxième phase : Cluchier g. Touche, 13-4 ; Diaz g. Taïry, 13-10.
 Barrage : Diaz g. Touche, 13-11.
 Qualifiés : Cluchier, Diaz.

POULE 9

Chiletel (Aude), Lafon (Gironde), Vidal (Haute-Garonne), Bond (Alpes-Maritimes).
 Première phase : Vidal g. Chiletel, 13-8 ; Bond g. Lafon, 13-8.
 Deuxième phase : Bond g. Vidal, 13-7 ; Chiletel g. Lafon, 13-10.
 Barrage : Vidal g. Chiletel, 13-11.
 Qualifiés : Bond, Vidal.

PARTIE DE CADRAGE

Vedel (Languedoc) g. Diaz (Pyrénées-Orientales), 13-7 ; Bond (Vaucluse) g. Vidal (Pyr.-Orient.), 13-7.
 Quatorze équipes jouent d'office.

LES MEILLEURES DE FINALE

Vidal (B.-d.-R.) g. Moulins (Centre), 5-0 ; Arana (Haute-France) g. Guermier (Hérault), 4-5 ; Magnani (B.-d.-R.) g. Ramel (Hérault), 4-1 ; Audinlan (B.-d.-R.) g. Roggero (Var), 4-1 ; Vedel (Languedoc) g. Scrabella (Aisne), 4-6.
 D'autre part, les parties ci-après non terminées et qui reprendront dimanche à 8 h.

Yessayan (B.-d.-R.) même 8-3 devant Bond (A.-P.-M.), Calsson (A.-P.-M.) est à 13-7 contre Cluchier (Vaucluse) ; Boudon (Vaucluse) et Veillon (Aude) se trouvent à égalité 9-5.

POULE (Pyrénées-Orientales)

Première phase : Bond g. Tillet, 13-4 ; Gattineau g. Fauque, 13-10.
 Deuxième phase : Bond g. Gattineau, 13-2 ; Fauque g. Tillet, 13-3.
 Barrage : Fauque g. Gattineau, 13-4.
 Qualifiés : Bond, Fauque.

POULE 4

Calsson (Alpes-Maritimes), Aja (Centre), Muzard (R.-Savoie), Coste (Pyrénées-Orientales).
 Première phase : Muzard g. Calsson, 13-11 ; Aja g. Coste, 13-2.
 Deuxième phase : Muzard g. Aja, 13-4 ; Calsson g. Coste, 13-0.
 Barrage : Aja g. Calsson, 13-8.
 Qualifiés : Muzard, Aja.

POULE 5

Dalmasso (Alpes-Maritimes), Quideri (B.-d.-R.), De Fontaine (Haut-Pyrénées), Zambata (Lot).
 Première phase : Dalmasso g. De Fontaine, 13-3 ; Quideri g. Zambata, 13-9.
 Deuxième phase : Quideri g. Dalmasso, 13-9 ; De Fontaine g. Zambata, 13-11.
 Barrage : De Fontaine g. Dalmasso, 13-2.
 Qualifiés : Quideri, De Fontaine.

POULE 6

Malafosse (Aude), Merle (Drôme-Ardèche), Pages (Hérault), Dolgues (Savoie).
 Première phase : Malafosse g. Pages, 13-4 ; Merle g. Dolgues, 13-5.
 Deuxième phase : Merle g. Malafosse, 13-3 ; Dolgues g. Pages, 13-3.
 Barrage : Malafosse g. Dolgues, 13-6.
 Qualifiés : Merle, Malafosse.

POULE 7

Gayraud (Aude), Navayan (B.-d.-R.), Pujol (Haut-Garonne), Goubil (Tarn-et-Garonne).
 Première phase : Gayraud g. Pujol, 13-9 ; Navayan g. Goubil, 13-1.
 Deuxième phase : Navayan g. Gayraud, 13-8 ; Pujol g. Goubil, 13-5.
 Barrage : Pujol g. Gayraud, 13-10.
 Qualifiés : Navayan, Pujol.

POULE 8

Bayard (Haute-Alpes), Destarac (Drôme-Ardèche), Destarac (Haut-Garonne), Devèze (Vaucluse).
 Première phase : Destarac g. Bayard, 13-5 ; Devèze g. Bayard, 13-9.
 Deuxième phase : Devèze g. Destarac, 13-4 ; Bayard g. Bayard, 13-9.
 Barrage : Destarac g. Bayard, 13-0.
 Qualifiés : Devèze, Destarac.

POULE (Rhône, Haute-Savoie)

Ches - du - Rhône, Pétr (Hérault), Bourgogne (Var).
 Première phase : Bonhamen gagne Pétr, 13-10 ; Muralot gagne Bourgogne, 13-1.
 Deuxième phase : Bonhamen gagne Muralot, 13-11 ; Bourgogne gagne Pétr, 13-1.
 Barrage : Bourgogne gagne Muralot, 13-12.
 Qualifiés : Bonhamen, Bourgogne.

POULE 10

Valles (Aude), Couffine (Drôme-Ardèche), Marcon (Hérault), Davin (Lozère).
 Première phase : Marcon gagne Davin, 13-4 ; Couffine gagne Valles, 13-4.
 Deuxième phase : Marcon gagne Couffine, 13-10 ; Valles gagne Davin, 13-8.
 Barrage : Valles gagne Davin, 13-8.
 Qualifiés : Marcon, Valles.

POULE 11

Argelles (Aveyron), Petit (Centre), Faivre (Aude), Saudo (Tarn).
 Première phase : Argelles gagne Faivre, 13-1 ; Saudo gagne Petit, 13-1.
 Deuxième phase : Argelles gagne Saudo, 13-5 ; Petit gagne Faivre, 13-3.
 Barrage : Petit gagne Saudo, 13-1.
 Qualifiés : Argelles, Petit.

POULE 12

Menalla (Aisne), Guermier (Gironde), Jullit (Haute-France).
 Première phase : Guermier gagne Jullit, Jullit gagne Menalla, 13-9.
 Deuxième phase : Jullit gagne Guermier, 13-8 ; Menalla gagne Jullit, 13-10.
 Barrage : Menalla gagne Guermier, 13-13.
 Qualifiés : Jullit, Menalla.

POULE 13

Artès (Gard), Faurey (Centre), Jaimes (Haute-Pyrénées), Boussier (Lot-et-Garonne).
 Première phase : Artès gagne Jaimes, 13-12 ; Faurey gagne Boussier, 13-11.
 Deuxième phase : Artès gagne Faurey, 13-11 ; Jaimes gagne Boussier, 13-11.
 Qualifiés : Artès, Jaimes.

POULE 14

Volpini (B.-d.-R.), Sauron (Centre), Terron (Gironde), Truquet (Tarn-et-Garonne).
 Première phase : Terron gagne Volpini, forfait ; Truquet gagne Sauron, 13-11.
 Deuxième phase : Terron gagne Truquet, 13-11 ; Sauron gagne Volpini, forfait.
 Barrage : Truquet gagne Sauron, 13-4.
 Qualifiés : Terron, Truquet.

PARTIE DE CADRAGE

Richard (Aude) g. Aja (Centre), 13-10 ; Calsson (A.-P.-M.) g. Fauque (Aude), 13-4 ; Bourgogne (Var) g. Jaimes (Haut-Pyr.), 4-5 ; Destarac (Haut-Gar.) g.



La tripléte Vayssay-Roux-Durand, du Comité Drôme-Ardèche (1^{re} catégorie). (Cluché D.L.)



La tripléte Cadavalgne-Clos-Catier, du Comité Drôme-Ardèche (2^e catégorie). (Cluché D.L.)



La tripléte Renaud-Vander-Laroché, du Comité Drôme-Ardèche (1^{re} catégorie). (Cluché D.L.)

JUNIORS

POULE 1

Cabrol (Aude) Berger (B.-d.-R.), Weoly (Hérault), Soque (Pyren.-Orientales).
Première phase : Cabrol g. Weoly. 13-12 ; Soque g. Berger. 13-7
Deuxième phase : Cabrol g. Soque. 13-11 ; Weoly g. Berger. 13-11
Barrage : Weoly g. Soque. 13-3
Qualifiés : Cabrol, Weoly.

POULE 2

Figueroa (Oran), Pardo (B.-d.-R.) Besson (Hte-Savoie), Bouchavon (Vaucluse).
Première phase : Besson g. Figueroa. 13-10 ; Pardo g. Bouchavon. 13-10
Deuxième phase : Pardo g. Besson. 13-2 ; Figueroa g. Bouchavon. 13-10
Barrage : Figueroa g. Besson. 13-10
Qualifiés : Pardo, Figueroa.

POULE 3

Ortuno (Aude), Bano (Drôme-Ardèche), Hermitte (Hte-Alpes), Barbouch (Var).
Première phase : Hermitte g. Ortuno. 12-7 ; Barbouch g. Bano. 13-11
Deuxième phase : Barbouch g. Hermitte. 13-8 ; Bano g. Ortuno. 13-11
Barrage : Hermitte g. Bano. 13-10
Qualifiés : Barbouch, Hermitte.

POULE 4

Salmeiron (Aveyron), Tudela (Drôme-Ardèche), Coffignat (Hte-Garonne), Caudy (Aisne).
Première phase : Salmeiron g. Coffignat. 13-3 ; Tudela g. Caudy. 13-3
Deuxième phase : Tudela g. Salmeiron. 13-3 ; Coffignat g. Caudy. 13-3
Barrage : Salmeiron g. Coffignat. 13-4
Qualifiés : Tudela, Salmeiron.

POULE 5

Freret (Aisne), Morau (Doubs), Darayre (Hérault), Massart (Hte-Garonne).
Première phase : Freret g. Darayre. 13-3 ; Massart g. Morau. 13-7
Deuxième phase : Massart g. Freret. 13-1 ; Darayre g. Morau. 13-6
Barrage : Freret g. Darayre. 13-6
Qualifiés : Massart, Darayre.

POULE 6

Semper (Aude), Mellak (B.-d.-R.), Santilippo (Gard-Lozère), Rigaud (Var).
Première phase : Santilippo g. Semper. 13-10 ; Mellak g. Rigaud. 13-7
Deuxième phase : Santilippo g. Mellak. 13-6 ; Semper g. Rigaud. 13-8
Barrage : Mellak g. Semper. 13-11

Qualifiés : Santilippo, Mellak.

POULE 7

Mias (Aude), Cavaliero (Hautes-Alpes), Montel (Gironde), Pin (Hte-Loire).
Première phase : Montel g. Mias (Aude). 13-8 ; Pin g. Cavaliero. 13-3
Deuxième phase : Cavaliero g. Mias. 13-8 ; Pin g. Montel. 13-6
Barrage : Cavaliero g. Montel. 13-4
Qualifiés : Pin, Cavaliero.

POULE 8

Durand (Aveyron), Soubrier (Gard-Lozère), Assens (Hte-Garonne), Galati (Lot-et-Garonne).
Première phase : Assens g. Durand. 13-4 ; Galati g. Soubrier. 13-3
Deuxième phase : Galati g. Assens. 13-9 ; Soubrier g. Durand. 13-2
Barrage : Soubrier g. Assens. 13-7
Qualifiés : Galati, Soubrier.

POULE 9

Rochea (Aisne), Missel (Cévennes), Labaste (Gironde), Baur (Tarn-et-Garonne).
Première phase : Labaste g. Rochea. 13-11 ; Baur g. Missel. 13-11
Deuxième phase : Baur g. Labaste. 13-9 ; Rochea g. Missel. 13-3
Barrage : Labaste g. Rochea. 13-11
Qualifiés : Baur, Labaste.

POULE 10

Deville (Aude), Dozer (Pyrénées-Orientales), Stocker (Hte-Pyrénées), Boyadjan (Loire).
Première phase : Stocker g. Deville. 13-4 ; Dozer g. Boyadjan. 13-3
Deuxième phase : Dozer g. Stocker. 13-2 ; Deville g. Boyadjan. 13-2
Barrage : Stocker g. Deville. 13-12
Qualifiés : Dozer, Stocker.

PARTIE DE CADRAGE

Cavaliero (B.-d.-R.) g. Salmeiron (Aveyron) à 3 ; Santilippo (Gard-Lozère) g. Semper (Aude) à 13 ; Missel (Hte-Pyrénées) g. Tudela (Dr.-Ard.) à 5 ; Dozer (Pyrénées-Orientales) g. Vassol (Hérault) à 12.
Douze équipes gagnent d'office.

HUITIEMES DE FINALE

Semper (Aude) g. Figueroa (Oran) à 11 ; Labaste (Gironde) g. Santilippo (Gard-Lozère) à 11 ; Galati (Lot-et-Garonne) g. Massart (Hte-Garonne) à 10 ; Parayre (Hérault) g. Vassol (Hte-Alpes) à 7 ; Bardo (Pyrénées-Orientales) g. Barbouch (Var) à 11 ; Pin (Gard) g. Hermitte (Hte-Alpes) à 10 ; Mellak (B.-d.-R.) g. Cabrol (Aude) à 13 ; Stocker (Hte-Pyrénées) g. Dozer (Pyrénées) à 9.

POULE 9

Riera (Aveyron), Soulagas (Gard-Lozère), Manificier (Hérault), Mariner (Moselle).
Première phase : Manificier g. Riera. 13-12 ; Soulagas g. Mariner. 13-12
Deuxième phase : Soulagas g. Manificier. 13-9 ; Riera g. Mariner. 13-8
Barrage : Manificier g. Riera. 13-12
Qualifiés : Soulagas, Manificier.

POULE 10

Rey (Aveyron), Darold (Cévennes), Sabourin (Hte-de-France), Clertan (Vaucluse).
Première phase : Sabourin g. Rey. 13-5 ; Clertan g. Darold. 13-10
Deuxième phase : Clertan g. Sabourin. 13-4 ; Darold g. Rey. 13-5
Barrage : Darold g. Sabourin. 13-10
Qualifiés : Clertan, Darold.

POULE 11

Berger (Hautes-Alpes), Boustan (Hte-Loire), Fourrier (Gironde), Estano (Var).
Première phase : Berger g. Fourrier. 13-3 ; Boustan g. Estano. 13-10
Deuxième phase : Fourrier g. Berger. 13-3 ; Estano g. Boustan. 13-9
Barrage : Estano g. Berger. 13-11
Qualifiés : Boustan, Estano.

POULE 12

Sirney (Aveyron), Capelli (B.-d.-R.), Magnin (Isère).
Première phase : Capelli g. Sirney. 13-11 ; Magnin g. Sirney. 13-11
Deuxième phase : Magnin g. Capelli. 13-7 ; Sirney g. Capelli. 13-6
Barrage : Capelli g. Sirney. 13-6
Qualifiés : Magnin, Capelli.

POULE 13

Richard (Aude), Bonomy (Hte-Pyrénées), Broillet (Hérault).
Première phase : Bonomy g. Richard. 13-3 ; Broillet g. Richard. 13-3
Deuxième phase : Broillet g. Bonomy. 13-4 ; Richard g. Broillet. 13-4
Barrage : Plus de barrage, le bureau national, après avoir eu l'honneur de circonstances exceptionnelles, de qualifier trois équipes dans cette poule.
Qualifiés : Broillet, Bonomy, Richard.

POULE 14

Spaso (B.-d.-R.), Coldezaquis (Drôme-Ardèche), Penla (Gard), Scudeler (Tarn-et-Garonne).
Première phase : Spaso g. Penla. 13-3 ; Scudeler g. Coldezaquis. 13-4
Deuxième phase : Spaso g. Scudeler. 13-3 ; Coldezaquis g. Penla. 13-9.

Penla (B.-d.-R.) g. Destarac (Hte-Loire) à 7 ; Julien (Hte-de-France) g. Benito (Aude) à 7 ; De-France (Hte-de-France) g. Simon (Hte-R.) à 11 ; Barthe (Pyr.-Orient.) g. Petit (Cantal) à 11 ; Magnin (Isère) g. Duval (Côte d'Or) à 0 ; Bonamy (B.-d.-R.) g. Ribado (Var) à 10 ; Quindou (Hte-R.) g. Arzelat (Aveyron) à 5 ; Sidano (B.-d.-R.) g. Meste (Dr.-Ard.) à 11 ; Manificier (Hérault) g. Mariner (Moselle) à 11 ; Adet (Pyr.-Orient.) g. Vales (Aude) à 8.
Dix-neuf équipes gagnent d'office.

LES SEIZIEMES DE FINALE

Ces seizièmes de finale se dérouleront que dimanche à 8 h. 15, leur siège au soir a donné les résultats ci-dessous : Bonomy (Hte-R.) contre Pujol (Hte-Gar.) ; Spaso (B.-d.-R.) contre Vulliam (Hte-de-Fr.) ; Bruguères (Var) contre Sabourin (Gard-Lozère) ; Novayan (B.-d.-R.) g. Benhamon (Oran) ; Quindou (B.-d.-R.) g. Barrey, 14-0 ; Adet (P. O.) g. Clertan (Vaucl.) ; Manificier (Hérault) g. Bouffier (Deuxes) ; Bras (Aude) g. Devide (Vaucl.) ; Coldezaquis (Dr.-Ard.) g. Aires (Oran) ; Richard (Aude) g. Mizard (Hte-R.) ; Broillet (Hte-R.) g. Truchard (Tarn-et-Gar.) ; Roustan (B.-d.-R.) g. Magnin (Isère) ; Capelli (B.-d.-R.) g. Lespagnoux (Gard) ; Destarac (Hte-Loire) g. Magnin (Aisne) ; Soulagas (Gard-Lozère) g. Philadelphie (Aude) ; De Fontaine (Hte-de-Fr.) g. Torre (Gironde).

Aujourd'hui sur le Rhône au bassin de l'Hôpital à Bourg-les-Valence

Championnats de joutes du District sud

organisés par l'Espérance Nautique de Bourg-les-Valence

avec la participation des clubs de Tournon, La Roche-de-Glun, La Voulte, Hte-sur-Sorgue, Valence et Bourg-les-Valence

Debut des passes à 15 heures

La Prévention Routière

Les dépenses d'entretien pannes, freins, éclairage, etc. constituent un bon placement



La triplette Coudène-Bissoloni-Regnaud, du Comité Drôme-Ardèche (2^e catégorie) (Cliché D.L.)

A VISITE

Issautier (E. C. Duquesne)

vainqueur du Prix Thomas

Aujourd'hui au Teil

le Grand Prix cycliste

Henri Gélis

Sur les engagements qui prendront le départ, aujourd'hui, dans le Grand Prix Cycliste Henri Gélis, certains sont bien décidés à s'imposer sur le parcours qui comportera comme obstacle sérieux pour des jeunes la montée des Combes, mais sans les vainqueurs possibles ne pourront pas de retarder particulièrement leur course.

Henri Gélis, en tant que vainqueur des concours qui nous donneront le résultat (hors de cette liste, inutile de mentionner ailleurs pour les renseignements complémentaires qui se trouvent sur l'itinéraire, une épreuve) :

1. Foulquier ; 2. Bournaud ; 3. Poupard ; 4. Lier ; 5. Vidal ; 6. Poupard ; 7. Didier, tous de Crest ; 8. Bouché ; 9. Fracasso ; 10. Proument ; 11. Buisson ; 12. Sabinet ; 13. Trévillet ; 14. Luchet ; 15. Bona ; 16. Trénet ; 17. Courard, tous de Romans ; 18. Buisson ; 19. Sabinet ; 20. Richard ; 21. Vivaldi ; 22. Godec, tous de Privas ; 23. Lamoignon ; 24. Barthe ; 25. Barandieu ; 26. Dupin ; 27. Bry ; 28. Humbertien, tous de Valence, etc.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PETANQUE A VALENCE

PÉTANQUERIES...



M. Perdriz, maire de Valence, entouré de son conseil municipal, reçoit les délégués des comités départementaux. (Cliché Photo-Pressa)

VALENCE A BIEN REÇU SES HOTES

Il y eut des réceptions, bien sûr. Ne sont-elles pas faites pour renforcer l'amitié. C'est ainsi qu'en fin de matinée au café des Négociants, la Maison Péc qui patronne ces championnats avait, invite officieusement, dignes et joueurs. Les uns et les autres apprécierent comme il se doit cette manifestation amicale qui permit aux représentants de cette firme et aux responsables Péc qui patronne ces championnats, d'exprimer leur sympathie.



Les délégués Drôme-Ardèche s'ajournent au secrétariat. Les drapeaux s'alignent. (Photos André Deval et Jacques Céréso - Photo-Pressa)

La municipalité de Valence devint, elle aussi, réceptrice. Les délégués des comités d'Afrique du Nord et de la métropole. Dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, M. Jean Perdriz, qui était entouré de M. le docteur Albert, MM. Fourel et Bonnat, adjoints et de nombreux conseillers municipaux, auxquels s'étaient joints M. Clerc, du cabinet du Préfet, et M. Audibert, commandant de la Place, président de l'Office municipal des sports, Barré, secrétaire général de la mairie, deux des paroles aimables pour souhaiter la bienvenue au monde de la pétanque réuni dans la capitale de la Drôme et pour souhaiter les réussites de sa ville et de la région.

Au nom de la Fédération, M. Auguste Maym, secrétaire général, se félicita d'avoir conduit au Comité Drôme-Ardèche et participant, à Valence, l'organisation des championnats 1938 qui, dès le premier jour, s'imposent comme un succès complet.

Enfin M. Jourdan, vice-président du Comité des Bouches-du-Rhône, était au maire de Valence au nom de ces organismes et de la ville d'Arles-Provence un souhait qui résonna, encore, les liens amicaux unissant le Midi et Valence qui en est l'antichambre.

Samedi matin les dirigeants de la Fédération nationale et des Comités se sont rendus au parc Juvet où ils déposeront une gerbe au monument aux morts.

Longtemps le ciel demeura menaçant durant la matinée et roula des nuages lourds et noirs qui s'élevaient rien de sympathique. Mais, cependant, le soleil ne manqua pas de faire sa apparition, ce qui fut accueilli avec joie par les participants à Valence, la commère la Pétanque. C'est donc par une agréable journée que furent données les trois coups de ces 17^e Championnats de France qui ont pris un départ aussi sympathique que prometteur.

Comme il y a un an en les bouillottes, aujourd'hui les pétanqueurs de toutes les régions de France ont été enthousiasmés par le cadre à la fois confortable, ombragé, spacieux, voire reposant qu'a offert l'espérance de Mars.

Le Comité Drôme-Ardèche se préoccupe de l'organisation et de la tenue des championnats de la Vallée ont au développement leur part de ce magnifique emplacement, ainsi en plein cœur de la ville.

Sur ce chapitre, un concert de hauts faits est fait à l'honneur du précédent Amiel et de son état-major, et aussi de la ville de Valence qui, en outre, se vante d'être une de sa réputation d'être accueillante.

Les Championnats 1938 marquent une petite révolution dans le jeu de la pétanque avec le développement des premières parties par poules de quatre. Cette innovation semble avoir donné satisfaction à tous les amateurs participants et à leurs dirigeants. Les perdants de la première partie furent, en outre, les premiers à se montrer satisfaits de cette formule qui, pour la première fois dans l'histoire de la pétanque leur permettait de conserver leurs chances pour la qualification.

Valence aura donc été, une nouvelle fois, une étape, celle des poules en matière de pétanque avec les perfectionnements d'usage, la compétition par poules doit fournir la sélection chez les gens de la petite boule.

Félicitations, compliments et honneur au Comité Drôme-Ardèche et au Secteur de Valence de pétanque furent largement votés par la Fédération Nationale espérant, sur le théâtre des opérations, par le président d'honneur Ernest Pétot et le président Louis Alléro, qui étaient accompagnés de tout leur état-major avec MM. Maym, secrétaire général, Messabo, trésorier général, Orain, secrétaire administratif, Dary, P. Viron, Dureau, etc.

Faiblement, mais les Comités départementaux étaient représentés par leur président ou leur délégué. Deux absences furent cependant particulièrement remarquées : celles de MM. Buisson, des Bouches-du-Rhône, et Athini, des Eyzies Orientales, dont la bonne humeur communicative fit défaut.

Cette bonne humeur ne manqua pas cependant durant toute la journée dans les allées du Champ de Mars. Elle avait l'accent masculin, évidemment, mais aussi le mystère languedocien, pyrénéen, forézien, languedocien et même le « point » à de la capitale.

Car la pétanque a fait son chemin. Elle a conquis Paris, et le reste, et son état-major est à Valence dans un beau et fraternel concert de carreaux et de bouillottes défilées.

Si l'organisation valentinois fut considérée comme l'une des plus réussies, ces 17^e Championnats furent également marqués par l'effort testamentaire accompli par les équipes.

On peut dire que la présentation aura été un des atouts du succès de cette manifestation.

Sur ce chapitre, on admira notamment la tenue de pelotari de la triplette languedocienne aux chemises et pantalons blancs, baret, cravate et ceinture à franges noires.

Tous ces costumes constituaient une gerbe de couleurs aux teintes chaudes dans ce cadre de verdure.

Si elle est un jeu plaisant et agréable, un sport national, la pétanque est encore le passe-temps favori des sportifs. C'est ainsi qu'on a vu l'Internationale française de la pétanque adopter le « doublet » adopté par le « doublet » et devenir l'attraction numéro 1 de cette première journée.

Dans une formation stéphanoise on opéra deux docteurs, l'un-généraliste et l'autre spécialiste. L'un, M. Dupin se mit, lui aussi, en évidence.

Enfin le secrétaire du Comité national, Maym, n'est autre que l'ancien champion de Provence du 100 mètres.

In bono... la longue ou la lyonnaise, comme on voudra, ne peut pas manquer d'apporter sa contribution à la pétanque. Elle déléguera son président départemental, St-Georges Bousquet, qui prit un intérêt au déroulement des parties et, avec quelque mélancolie, se félicita qu'il y a bientôt un an, sur ce même Champ de Mars, fut à la peine mais aussi à l'honneur.



Pierre Maillane.

Pétot et Péc ont aussi accordé, pétanqueurs du Comité de Faadé quatrième du quinze national de rugby à 13.

A la table du grand restaurateur Pic le comité Drôme-Ardèche a réuni ses invités.

Le banquet officiel du 17^e championnat de France de pétanque fut confié au grand restaurateur valentinois André Pic qui sut choisir ses plus fins spécialistes pour constituer un menu qui apprécieraient les délégués venus de toutes les régions.

A la table d'honneur autour des présidents Alléro et Amiel avaient pris place MM. Bouillon, directeur départemental des Sports, Georges Romni, adjoint au maire de Valence, Beaux, président de l'Office des Sports Valentinois, Pin, Ferrer, commissaire central, Broc, directeur départemental des P. T. T., etc., etc.,

L'effort vestimentaire fut très apprécié au cours de ces championnats. Tenus les pétanqueurs de Marmande qui, très artistement, vantaient la richesse de leur région ; la tonale.

Gérard Moulin, de St-Etienne est le plus jeune concurrent avec ses 3 ans.



Vue plongeante sur les jeux de la première catégorie durant le déroulement des poules.



A la réception de « Pec » qui patronne ces championnats.

Les champions juniors de Paris, Mansart, Cabantous, Chanouet, font des empoctes.



En tenue folklorique de pelotari, les représentants de Pau firent grosse impression.

AL
CUB
PI
BO
LE
riss
Le
enll
l'ach
AL
dyt
ranc
CH
Hert
18
O
18
C

Les jeux du Champ de Mars à Valence ont désigné les champions de France de pétanque

1^{re} catégorie : Arama, Olivie, Galland (Boule "Lou Pitchoun" Paris)

2^e catégorie : Roustan, Bacciardi, D'Amatta (Boule de la Vieille) (Chapelle - Marseille)

Juniors : Garcia, Carbonnier, Sidney (Club « Liberté » Clermont-Ferrand)

Valence, 5 juillet. — A quelques minutes d'intervalle, les trois finales viennent de consacrer trois nouveaux champions de France de pétanque. Le soleil chauffe encore le vaste rectangle du Champ de Mars que les spectateurs quittent lentement.

Côté à côté, Arama (Jo pour ses amis) et Puig-Aubert (Pipette pour tous les sportifs) devisent : « Le plus dur, vois-tu, annonce Arama, sera de conserver le titre ; mais je m'y emploierai ».

Jusqu'ici, en effet, le bouillant Arama ne connaît cette joie. Il a fallu qu'il « monte » à Paris pour devenir le champion, en catégorie supérieure, d'un sport d'origine méditerranéenne dont on connaît le charme d'huile qu'il étend sur une quarantaine de départements et même à l'étranger.

N'est-ce pas une triplé de Clermont-Ferrand désormais illégitime pour un an du droit de champion de France Juniors et de la coupe du « Dauphiné Libéré » ?

Seule, la formation Roustan sauva l'honneur des Bouches-du-Rhône et eurent fait de l'événement justifié, un tout petit point.

Et l'on tient compte qu'à Digne, il y a huit jours, le champion de son provincial revint à une triplé du côté, un événement que la perte est sensible pour le comité groupant le plus grand nombre de licenciés.

— Bah ! disait au de ses dirigeants remplaçant le président Bacciardi, absent pour la première fois des championnats, à quel bon parler de Jo, ? Nous allons continuer à travailler, sans point final pour attendre mieux, comme d'habitude l'habitude, mais pour offrir à l'avenir en recherchant toujours la qualité. Et nous serons toujours bien les résultats. Tout de même ce qui nous fait plaisir c'est de voir le grand Jo Arama et deux de ses coéquipiers, tous Marseillais installés à Paris, regarder le capitain avec le plus beau titre.

Un plaisir identique nous l'avons également éprouvé, mais sur un autre terrain, c'est le cas de le constater, sur le terrain tout court du championnat si parfaitement l'organisation menée par le président Amiel et ses collaborateurs du comité Boule-Ardèche.

A plusieurs reprises, M. Michel Amiel mit dans le plateau de la balance tout le poids de sa sérénité et calme autorité notamment lorsqu'il s'agissait de « résoudre » le retard sur l'horaire, entrainé par la partie de cadastre de la deuxième catégorie.

Vous fûtes les quatre de finale avant d'aller manager, l'après-midi.

Les championnats de France de Boule Provençal se dérouleront à Perpignan.

Les championnats de pétanque seront disputés à Turbigo.

14-15, 16-17, 18-19, 20-21, 22-23, 24-25, 26-27, 28-29, 30-31, 32-33, 34-35, 36-37, 38-39, 40-41, 42-43, 44-45, 46-47, 48-49, 50-51, 52-53, 54-55, 56-57, 58-59, 60-61, 62-63, 64-65, 66-67, 68-69, 70-71, 72-73, 74-75, 76-77, 78-79, 80-81, 82-83, 84-85, 86-87, 88-89, 90-91, 92-93, 94-95, 96-97, 98-99, 100-101, 102-103, 104-105, 106-107, 108-109, 110-111, 112-113, 114-115, 116-117, 118-119, 120-121, 122-123, 124-125, 126-127, 128-129, 130-131, 132-133, 134-135, 136-137, 138-139, 140-141, 142-143, 144-145, 146-147, 148-149, 150-151, 152-153, 154-155, 156-157, 158-159, 160-161, 162-163, 164-165, 166-167, 168-169, 170-171, 172-173, 174-175, 176-177, 178-179, 180-181, 182-183, 184-185, 186-187, 188-189, 190-191, 192-193, 194-195, 196-197, 198-199, 200-201, 202-203, 204-205, 206-207, 208-209, 210-211, 212-213, 214-215, 216-217, 218-219, 220-221, 222-223, 224-225, 226-227, 228-229, 230-231, 232-233, 234-235, 236-237, 238-239, 240-241, 242-243, 244-245, 246-247, 248-249, 250-251, 252-253, 254-255, 256-257, 258-259, 260-261, 262-263, 264-265, 266-267, 268-269, 270-271, 272-273, 274-275, 276-277, 278-279, 280-281, 282-283, 284-285, 286-287, 288-289, 290-291, 292-293, 294-295, 296-297, 298-299, 300-301, 302-303, 304-305, 306-307, 308-309, 310-311, 312-313, 314-315, 316-317, 318-319, 320-321, 322-323, 324-325, 326-327, 328-329, 330-331, 332-333, 334-335, 336-337, 338-339, 340-341, 342-343, 344-345, 346-347, 348-349, 350-351, 352-353, 354-355, 356-357, 358-359, 360-361, 362-363, 364-365, 366-367, 368-369, 370-371, 372-373, 374-375, 376-377, 378-379, 380-381, 382-383, 384-385, 386-387, 388-389, 390-391, 392-393, 394-395, 396-397, 398-399, 400-401, 402-403, 404-405, 406-407, 408-409, 410-411, 412-413, 414-415, 416-417, 418-419, 420-421, 422-423, 424-425, 426-427, 428-429, 430-431, 432-433, 434-435, 436-437, 438-439, 440-441, 442-443, 444-445, 446-447, 448-449, 450-451, 452-453, 454-455, 456-457, 458-459, 460-461, 462-463, 464-465, 466-467, 468-469, 470-471, 472-473, 474-475, 476-477, 478-479, 480-481, 482-483, 484-485, 486-487, 488-489, 490-491, 492-493, 494-495, 496-497, 498-499, 500-501, 502-503, 504-505, 506-507, 508-509, 510-511, 512-513, 514-515, 516-517, 518-519, 520-521, 522-523, 524-525, 526-527, 528-529, 530-531, 532-533, 534-535, 536-537, 538-539, 540-541, 542-543, 544-545, 546-547, 548-549, 550-551, 552-553, 554-555, 556-557, 558-559, 560-561, 562-563, 564-565, 566-567, 568-569, 570-571, 572-573, 574-575, 576-577, 578-579, 580-581, 582-583, 584-585, 586-587, 588-589, 590-591, 592-593, 594-595, 596-597, 598-599, 600-601, 602-603, 604-605, 606-607, 608-609, 610-611, 612-613, 614-615, 616-617, 618-619, 620-621, 622-623, 624-625, 626-627, 628-629, 630-631, 632-633, 634-635, 636-637, 638-639, 640-641, 642-643, 644-645, 646-647, 648-649, 650-651, 652-653, 654-655, 656-657, 658-659, 660-661, 662-663, 664-665, 666-667, 668-669, 670-671, 672-673, 674-675, 676-677, 678-679, 680-681, 682-683, 684-685, 686-687, 688-689, 690-691, 692-693, 694-695, 696-697, 698-699, 700-701, 702-703, 704-705, 706-707, 708-709, 710-711, 712-713, 714-715, 716-717, 718-719, 720-721, 722-723, 724-725, 726-727, 728-729, 730-731, 732-733, 734-735, 736-737, 738-739, 740-741, 742-743, 744-745, 746-747, 748-749, 750-751, 752-753, 754-755, 756-757, 758-759, 760-761, 762-763, 764-765, 766-767, 768-769, 770-771, 772-773, 774-775, 776-777, 778-779, 780-781, 782-783, 784-785, 786-787, 788-789, 790-791, 792-793, 794-795, 796-797, 798-799, 800-801, 802-803, 804-805, 806-807, 808-809, 810-811, 812-813, 814-815, 816-817, 818-819, 820-821, 822-823, 824-825, 826-827, 828-829, 830-831, 832-833, 834-835, 836-837, 838-839, 840-841, 842-843, 844-845, 846-847, 848-849, 850-851, 852-853, 854-855, 856-857, 858-859, 860-861, 862-863, 864-865, 866-867, 868-869, 870-871, 872-873, 874-875, 876-877, 878-879, 880-881, 882-883, 884-885, 886-887, 888-889, 890-891, 892-893, 894-895, 896-897, 898-899, 900-901, 902-903, 904-905, 906-907, 908-909, 910-911, 912-913, 914-915, 916-917, 918-919, 920-921, 922-923, 924-925, 926-927, 928-929, 930-931, 932-933, 934-935, 936-937, 938-939, 940-941, 942-943, 944-945, 946-947, 948-949, 950-951, 952-953, 954-955, 956-957, 958-959, 960-961, 962-963, 964-965, 966-967, 968-969, 970-971, 972-973, 974-975, 976-977, 978-979, 980-981, 982-983, 984-985, 986-987, 988-989, 990-991, 992-993, 994-995, 996-997, 998-999, 1000-1001, 1002-1003, 1004-1005, 1006-1007, 1008-1009, 1010-1011, 1012-1013, 1014-1015, 1016-1017, 1018-1019, 1020-1021, 1022-1023, 1024-1025, 1026-1027, 1028-1029, 1030-1031, 1032-1033, 1034-1035, 1036-1037, 1038-1039, 1040-1041, 1042-1043, 1044-1045, 1046-1047, 1048-1049, 1050-1051, 1052-1053, 1054-1055, 1056-1057, 1058-1059, 1060-1061, 1062-1063, 1064-1065, 1066-1067, 1068-1069, 1070-1071, 1072-1073, 1074-1075, 1076-1077, 1078-1079, 1080-1081, 1082-1083, 1084-1085, 1086-1087, 1088-1089, 1090-1091, 1092-1093, 1094-1095, 1096-1097, 1098-1099, 1100-1101, 1102-1103, 1104-1105, 1106-1107, 1108-1109, 1110-1111, 1112-1113, 1114-1115, 1116-1117, 1118-1119, 1120-1121, 1122-1123, 1124-1125, 1126-1127, 1128-1129, 1130-1131, 1132-1133, 1134-1135, 1136-1137, 1138-1139, 1140-1141, 1142-1143, 1144-1145, 1146-1147, 1148-1149, 1150-1151, 1152-1153, 1154-1155, 1156-1157, 1158-1159, 1160-1161, 1162-1163, 1164-1165, 1166-1167, 1168-1169, 1170-1171, 1172-1173, 1174-1175, 1176-1177, 1178-1179, 1180-1181, 1182-1183, 1184-1185, 1186-1187, 1188-1189, 1190-1191, 1192-1193, 1194-1195, 1196-1197, 1198-1199, 1200-1201, 1202-1203, 1204-1205, 1206-1207, 1208-1209, 1210-1211, 1212-1213, 1214-1215, 1216-1217, 1218-1219, 1220-1221, 1222-1223, 1224-1225, 1226-1227, 1228-1229, 1230-1231, 1232-1233, 1234-1235, 1236-1237, 1238-1239, 1240-1241, 1242-1243, 1244-1245, 1246-1247, 1248-1249, 1250-1251, 1252-1253, 1254-1255, 1256-1257, 1258-1259, 1260-1261, 1262-1263, 1264-1265, 1266-1267, 1268-1269, 1270-1271, 1272-1273, 1274-1275, 1276-1277, 1278-1279, 1280-1281, 1282-1283, 1284-1285, 1286-1287, 1288-1289, 1290-1291, 1292-1293, 1294-1295, 1296-1297, 1298-1299, 1300-1301, 1302-1303, 1304-1305, 1306-1307, 1308-1309, 1310-1311, 1312-1313, 1314-1315, 1316-1317, 1318-1319, 1320-1321, 1322-1323, 1324-1325, 1326-1327, 1328-1329, 1330-1331, 1332-1333, 1334-1335, 1336-1337, 1338-1339, 1340-1341, 1342-1343, 1344-1345, 1346-1347, 1348-1349, 1350-1351, 1352-1353, 1354-1355, 1356-1357, 1358-1359, 1360-1361, 1362-1363, 1364-1365, 1366-1367, 1368-1369, 1370-1371, 1372-1373, 1374-1375, 1376-1377, 1378-1379, 1380-1381, 1382-1383, 1384-1385, 1386-1387, 1388-1389, 1390-1391, 1392-1393, 1394-1395, 1396-1397, 1398-1399, 1400-1401, 1402-1403, 1404-1405, 1406-1407, 1408-1409, 1410-1411, 1412-1413, 1414-1415, 1416-1417, 1418-1419, 1420-1421, 1422-1423, 1424-1425, 1426-1427, 1428-1429, 1430-1431, 1432-1433, 1434-1435, 1436-1437, 1438-1439, 1440-1441, 1442-1443, 1444-1445, 1446-1447, 1448-1449, 1450-1451, 1452-1453, 1454-1455, 1456-1457, 1458-1459, 1460-1461, 1462-1463, 1464-1465, 1466-1467, 1468-1469, 1470-1471, 1472-1473, 1474-1475, 1476-1477, 1478-1479, 1480-1481, 1482-1483, 1484-1485, 1486-1487, 1488-1489, 1490-1491, 1492-1493, 1494-1495, 1496-1497, 1498-1499, 1500-1501, 1502-1503, 1504-1505, 1506-1507, 1508-1509, 1510-1511, 1512-1513, 1514-1515, 1516-1517, 1518-1519, 1520-1521, 1522-1523, 1524-1525, 1526-1527, 1528-1529, 1530-1531, 1532-1533, 1534-1535, 1536-1537, 1538-1539, 1540-1541, 1542-1543, 1544-1545, 1546-1547, 1548-1549, 1550-1551, 1552-1553, 1554-1555, 1556-1557, 1558-1559, 1560-1561, 1562-1563, 1564-1565, 1566-1567, 1568-1569, 1570-1571, 1572-1573, 1574-1575, 1576-1577, 1578-1579, 1580-1581, 1582-1583, 1584-1585, 1586-1587, 1588-1589, 1590-1591, 1592-1593, 1594-1595, 1596-1597, 1598-1599, 1600-1601, 1602-1603, 1604-1605, 1606-1607, 1608-1609, 1610-1611, 1612-1613, 1614-1615, 1616-1617, 1618-1619, 1620-1621, 1622-1623, 1624-1625, 1626-1627, 1628-1629, 1630-1631, 1632-1633, 1634-1635, 1636-1637, 1638-1639, 1640-1641, 1642-1643, 1644-1645, 1646-1647, 1648-1649, 1650-1651, 1652-1653, 1654-1655, 1656-1657, 1658-1659, 1660-1661, 1662-1663, 1664-1665, 1666-1667, 1668-1669, 1670-1671, 1672-1673, 1674-1675, 1676-1677, 1678-1679, 1680-1681, 1682-1683, 1684-1685, 1686-1687, 1688-1689, 1690-1691, 1692-1693, 1694-1695, 1696-1697, 1698-1699, 1700-1701, 1702-1703, 1704-1705, 1706-1707, 1708-1709, 1710-1711, 1712-1713, 1714-1715, 1716-1717, 1718-1719, 1720-1721, 1722-1723, 1724-1725, 1726-1727, 1728-1729, 1730-1731, 1732-1733, 1734-1735, 1736-1737, 1738-1739, 1740-1741, 1742-1743, 1744-1745, 1746-1747, 1748-1749, 1750-1751, 1752-1753, 1754-1755, 1756-1757, 1758-1759, 1760-1761, 1762-1763, 1764-1765, 1766-1767, 1768-1769, 1770-1771, 1772-1773, 1774-1775, 1776-1777, 1778-1779, 1780-1781, 1782-1783, 1784-1785, 1786-1787, 1788-1789, 1790-1791, 1792-1793, 1794-1795, 1796-1797, 1798-1799, 1800-1801, 1802-1803, 1804-1805, 1806-1807, 1808-1809, 1810-1811, 1812-1813, 1814-1815, 1816-1817, 1818-1819, 1820-1821, 1822-1823, 1824-1825, 1826-1827, 1828-1829, 1830-1831, 1832-1833, 1834-1835, 1836-1837, 1838-1839, 1840-1841, 1842-1843, 1844-1845, 1846-1847, 1848-1849, 1850-1851, 1852-1853, 1854-1855, 1856-1857, 1858-1859, 1860-1861, 1862-1863, 1864-1865, 1866-1867, 1868-1869, 1870-1871, 1872-1873, 1874-1875, 1876-1877, 1878-1879, 1880-1881, 1882-1883, 1884-1885, 1886-1887, 1888-1889, 1890-1891, 1892-1893, 1894-1895, 1896-1897, 1898-1899, 1900-1901, 1902-1903, 1904-1905, 1906-1907, 1908-1909, 1910-1911, 1912-1913, 1914-1915, 1916-1917, 1918-1919, 1920-1921, 1922-1923, 1924-1925, 1926-1927, 1928-1929, 1930-1931, 1932-1933, 1934-1935, 1936-1937, 1938-1939, 1940-1941, 1942-1943, 1944-1945, 1946-1947, 1948-1949, 1950-1951, 1952-1953, 1954-1955, 1956-1957, 1958-1959, 1960-1961, 1962-1963, 1964-1965, 1966-1967, 1968-1969, 1970-1971, 1972-1973, 1974-1975, 1976-1977, 1978-1979, 1980-1981, 1982-1983, 1984-1985, 1986-1987, 1988-1989, 1990-1991, 1992-1993, 1994-1995, 1996-1997, 1998-1999, 2000-2001, 2002-2003, 2004-2005, 2006-2007, 2008-2009, 2010-2011, 2012-2013, 2014-2015, 2016-2017, 2018-2019, 2020-2021, 2022-2023, 2024-2025, 2026-2027, 2028-2029, 2030-2031, 2032-2033, 2034-2035, 2036-2037, 2038-2039, 2040-2041, 2042-2043, 2044-2045, 2046-2047, 2048-2049, 2050-2051, 2052-2053, 2054-2055, 2056-2057, 2058-2059, 2060-2061, 2062-2063, 2064-2065, 2066-2067, 2068-2069, 2070-2071, 2072-2073, 2074-2075, 2076-2077, 2078-2079, 2080-2081, 2082-2083, 2084-2085, 2086-2087, 2088-2089, 2090-2091, 2092-2093, 2094-2095, 2096-2097, 2098-2099, 2100-2101, 2102-2103, 2104-2105, 2106-2107, 2108-2109, 2110-2111, 2112-2113, 2114-2115, 2116-2117, 2118-2119, 2120-2121, 2122-2123, 2124-2125, 2126-2127, 2128-2129, 2130-2131, 2132-2133, 2134-2135, 2136-2137, 2138-2139, 2140-2141, 2142-2143, 2144-2145, 2146-2147, 2148-2149, 2150-2151, 2152-2153, 2154-2155, 2156-2157, 2158-2159, 2160-2161, 2162-2163, 2164-2165, 2166-2167, 2168-2169, 2170-2171, 2172-2173, 2174-2175, 2176-2177, 2178-2179, 2180-2181, 2182-2183, 2184-2185, 2186-2187, 2188-2189, 2190-2191, 2192-2193, 2194-2195, 2196-2197, 2198-2199, 2200-2201, 2202-2203, 2204-2205, 2206-2207, 2208-2209, 2210-2211, 2212-2213, 2214-2215, 2216-2217,

DEUXIEME CATEGORIE

Seizièmes de finale

Falco g. Hensmy (B.-d.-R.), 13-10 ; Juliet g. Boaro (B.-d.-R.), 6 ; Bourgeois g. Bistric (Gard-Lozère), 7 ; Benhamou g. Novkyan (B.-d.-R.), 8 ; Quidou g. Marjoux (Pyrénées-Orientales), 3 ; Cléran g. Adell (Pyrénées-Orientales), 9 ; Bouffier g. Manfouat (Hérault), 4 ; Devès g. Bran (Aude), 8 ; Caldeaugue g. Ariss (Oran), 9 ; Muscarelli g. Richard (Aude), 4 ; Rouillet g. Truniet (Tarn-et-Garonne), 9 ; Moutan g. Maghin (Aude), 8 ; Lesgozranes g. Capell (B.-d.-R.), 10 ; Destarac g. Médailin (Aude), 9 ; Soullage g. Prigautier (Aude), 8 ; Torres g. Defontaine (Ile-de-France), 10.

Cléran (Vaucluse) et Muscarelli (Haute-Savoie) obtiennent également une qualification, celle que Devès (Vaucluse) peine davantage pour sortir Bran à 8 points. Caldeaugue (Drôme-Ardèche) agit de même pour mettre Ariss à la suite.

M. Maghin est battu par Moutan dont l'équipe est bien l'une des meilleures des Bouches-du-Rhône dans la compétition de 2^e catégorie.

Huitièmes de finale

Moutan g. Destarac (Haute-Garonne), 13-9 ; Lesgozranes g. Falco (Haute-Garonne), 9 ; Soullage g. Caldeaugue (Drôme-Ardèche), 9 ; Cléran g. Benhamou (Oran), 9 ; Muscarelli g. Devès (Vaucluse), 7 ; Juliet g. Torres (Gironde), 7 ; Bourgeois g. Quidou (B.-d.-R.), 9 ; Rouillet g. Bouffier (Doubs), 9.

La représentation régionale s'améliore, de même que celle des Bouches-du-Rhône, le nivellement des valeurs apparaît. Caldeaugue ne peut rien contre des Gardois déterminés à qui tout réussit.

Moutan d'une lutte de trois heures avec Novkyan, l'Oranais Benhamou accède fortement à la réaction, ne dim. Cléran profite pour l'empêcher de sauver même l'honneur.

Et Muscarelli régit le sort du Vauclusien Devès, ce qui lui permet une qualification méritée.

Sur huit équipes, seule celle de Rouillet demeure pour représenter le Comité des Bouches-du-Rhône. Du moins possède-t-elle de fortes qualités, mais pourra-t-elle résister aux assauts que les triplettes d'Alsace, de Lot et de Gers vont lui livrer ?

Quarts de finale

Cléran g. Juliet (Ile de France) 18 - 2.

Les Georges g. Muscarelli, Cléran, Prillet (Haute-Savoie) 13 - 8, Rouillet g. Bourgeois (Var) 13-11, Moutan g. Soullage (Gard) 13-8.

Les meilleurs représentants de l'Ile de France sont stoppés par les hommes de Cléran, habitués au championnat de France et qui prennent tout de suite une option en vue des demi-finales, option qu'ils ne tardent pas à lever dans de très satisfaisantes conditions.

Cette fois Muscarelli trouve, non seulement une forte résistance de la part des Girondins de Les Georges, mais aussi une offensive incessante, contre laquelle émeuvent définitivement les possibilités hauts-volés.

DEMI - FINALES

Moutan (B. D. R.), Cléran, Julien, Dalella (Boule Jézouze Boulonnais) 15 - 4.

Rouillet (Languedoc) g. Les Georges, Nallet, Labeyrie (Gironde) 15 - 7.

Le rendement vauclusien se présente en assez mauvaise forme en ce début d'après-midi fortivement ensoleillé. Si bien que Rouillet en profite pour progresser à 8 - 5. Un surcôté de Cléran donne 4 points aux Boulonnais dont c'est le chant du cygne. La merveilleuse machine à tirer et à pointer de Rouillet et de ses coéquipiers souffre dans l'ourlet toute tentative de redressement adverse.

Immédiatement en action, Rouillet s'avance à 7 - 2, concède un point, en reçoit cinq consécutivement. Le Volc à 13 - 3. Un surcôté des Girondins, une accés républicain de Rouillet et c'est une équipe languedocienne qui disputerà la finale.

FINALE

Moutan, Baccardi, D'Amatta (Boule de la Vieille Chapelle, Marseille) g. Rouillet, Saragosa, Mavet (Pyrénées d'Aspiran, Hérault) : 2-8, 3-3, 1-2, 16-2, 16-0, 10-10, 13-10, 13-13, 13-13, 10-13, 16-13, 17-13, 17-17, 15-17.

Pourcentages des tireurs : D'Amatta : 7 sur 9 ; Baccardi : 4 sur 8, dont 1 carreau ; Moutan, 1 sur 3 ; Rouillet : 12 sur 18, dont 3 carreaux ; Saragosa : 5 sur 8.

Les deux formations se valent. Par trois fois, elles se trouvent à égalité : 10-10, 13-13 et 17-17. Il fallait un vainqueur, ce fut Moutan, qui sauva ainsi l'honneur des Bouches-du-Rhône.

JUNIORS

Quarts de finale

Pardo g. Pin André, Monnin Bernard, Bonquet Jean-Marie (Le Billay, Chambéry), 13-8 ; Calais g. Stocker (Hautes-Pyrénées), 13-12 ; Parage g. Mellak (B.-d.-R.), 15-7 ; Sidney g. Labasse (Gironde), 15-16.

Les jeunes Chambériens inquiètent leurs adversaires, mais à l'instant de prendre l'avantage, l'un d'eux démarque. Il s'ensuit un passage à vide des deux camps, un retard à 6-10. Un nouveau coup de collier les porte à 8-10, alors que les Marseillais osèrent encore leur accordant en jouant avec roborosion.

DEMI - FINALES

Calais (Lot et Garonne) g. Parage, Grand, Lagan (Languedoc) 16 - 6.

Sidney (Gironde) g. Pardo, Bonnet, Bernole (B. D. R.) 15 - 8.

En 60 minutes et sept jets de buts, l'équipe Calais ne laisse aucun espoir aux gens de Montpellier absolument incapables de placer un point, sans qu'il soit immédiatement détruit.

Dix minutes de plus et les cartistes s'éliminent, sans avoir à peiner, la dernière formation des Bouches-du-Rhône, grâce à une conduite logique des opérations. Devant laquelle les Marseillais avouèrent leur impuissance en rendant hommage au jeu efficace des joueurs de Sidney (Gironde). Une seule fois, Pardo réalisa l'égalisation à 4 - 4. Ensuite, rien n'alla plus dans le camp marseillais.

FINALE

Calais, Carbonnet, Sidney (Club « Libéré », Clermont-Ferrand) g. Bernas, Proustoum, Calais (Boule des Haies, Agen) : 2-0, 3-0, 7-0, 8-0, 8-1, 9-2, 9-4, 11-4, 13-4, 14-4, 16-4, 17-4, 18-4.

Pourcentages des tireurs : Sidney : 13 sur 17, dont 3 carreaux ; Carbonnet : 6 sur 8, dont 2 carreaux ; Calais : 17 sur 25, dont 4 carreaux et 1 but ; Proustoum : 2 sur 4.

La plus grande partie des spectateurs tourne ses regards vers le match terminal des juniors qui offrent une splendide exhibition étonnante surtout des nouveaux champions de France.

Les championnats de France de pétanque sont terminés

« Pour le développement du sport boules, la « longue » et la pétanque doivent se tendre la main » a déclaré le président national ALTERIO au banquet officiel

C'est à la table montablement réjouie du Restaurant André Pic que samedi soir (après en avoir fait état dans nos éditions d'hier) le Comité Drôme-Ardèche de Pétanque a reçu les membres de la Fédération et les équipes départementales.

Le banquet qui se déroula dans une ambiance agréable devant fournir l'occasion au président de la Fédération Nationale qui présenta son premier banquet officiel de nomination et de remerciement qu'il jugea très agréable de décevoir les équipes l'hôte des sports du bureau fédéral qui entend interagir ses efforts pour le développement encore plus poussé de la pétanque qui en douze ans a grandi d'une manière étonnante.

M. Alterio devait en outre souligner avec force l'indépendance que représentent sur le plan de l'équipement sportif la « longue » et la « pétanque » et se tendant la main, pour une propagande payante du sport boules en général.

Pour mener à bien cette action, la Fédération de Pétanque présente actuellement le lancement du Tour de France de la pétanque qui, à l'instar de la Tour de France cycliste viendra par étapes toutes les régions avec l'organisation d'un premier concours qui seront agréablement d'une partie narrative dans le chantier Rudy Hignouren sera la vedette.

Dans son allocution le président national ne devait pas manquer de citer de reconnaître les qualités de dirigeant et d'organisateur de son ami M. Amiel qui, avec le concours de nombreux compétiteurs, a fait ces championnats 1958 une manifestation réussie sur tous les tableaux.

Au passage, M. Amiel avait tenu à mettre en relief l'aide précieuse apportée par la municipalité de Valence le travail accompli par ses collaborateurs.

teurs du Comité Drôme-Ardèche et la présentation impeccable des formations en présence.

Au nom de la municipalité et du comité bouliste de la Drôme, M. Georges Bonnet exalta les sentiments de fraternité qui unissent tous les boulistes qu'ils appartiennent à la « longue » ou à la pétanque. Il devait en outre, saluer M. Bouillon qui va prochainement quitter le restaurant de la Drôme où il a oeuvré avec bonheur depuis une dizaine d'années.

C'est d'ailleurs à M. Bouillon que revint l'honneur d'apporter le point final à la série des discours. Le Directeur Départemental des Sports et de la Jeunesse se plut à reconnaître l'extension du jeu de pétanque et les possibilités d'accueil de la Ville de Valence qui se dépense utilement pour la propagande d'un beau sport national qu'il va abandonner avec regret mais où il conservera de solides racines dans les milieux sportifs.

Pierre MAILLANE



C'est dans la casquette du commissaire général, M. Noël Lécant, que s'effectuait le tirage au sort.



La table officielle au cours du banquet offert samedi soir, au restaurant Pic, par le Comité Drôme-Ardèche. Au centre, M. Bouillon, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, entouré des présidents Alterio et Amiel.

« Pétanqueries »

C'est un véritable soleil de Marseille qui présida aux finales de ces 19 championnats de pétanque.

Le cadre était inondé de lumière et dans les tribunes abondamment garnies les toilettes claires, les casquettes blanches et les chapeaux en papier du « Dauphiné libre » formaient des notes colorées.

Dans l'arène, les équipes aux tenues d'acier complétaient heureusement cette palette de peinture qui constituait le carré d'honneur.

Catastrophe ! La tradition a été bouleversée.

La tripléte champion de France est parisienne, alors les épithètes, on se laisse « débonner ».

Il est vrai qu'Arma et ses équipiers qui, en outre, pour la première fois le titre national sont des purs Marseillais... Parisiens depuis trois ans car ils ont joué ce genre utile en faveur de la petite boule. La preuve...

Imparable présentation des équipes finalistes entourées de leurs présidents de comité respectifs. Heureux fières et peut-être aussi quelques peu intimidés de se trouver là, MM. Bourcier pour l'île de France ; Spichard pour le Languedoc ; Dru pour le Lot et Garonne ; Marcero pour les Bouches-du-Rhône ; Pail, pour le Centre.

M. Jean Perrin, maître de Valence (pour la première catégorie), M. Bouillon, directeur de la Jeunesse et des Sports (pour la deuxième catégorie) et M. Alterio président fédéral (pour les juniors) lancèrent le bat.

La tripléte Manoukian avait gagné le fossé oblique le premier magistrat de la ville à mettre les pieds dans le rond à trois reprises sur un terrain minutieusement repéré.

MM. Pezin (Aigillon) ; Joulie (Valence) et Guillaume (Valence)

arbitrèrent ces duels Paris-Marseille (première catégorie), Marseille-Béziers (deuxième catégorie), Agen-Clermont-Ferrand (juniors), la victoire pour à l'instar, voir, les explications ne donneront lieu à aucun reproche. Parmi les bras tendus vers le ciel, la casquette nerveusement arborée illustrèrent les manifestations d'enthousiasme ou l'impression d'un piqueur.

Un vase de Sores offert par M. René Coly récompensant les champions première catégorie, le coupe du « Dauphiné libre » était attribuée aux juniors.

Mais les finalistes furent comblés de couleurs d'ailleurs, en vins, fruits, sables, chocolat, cravattes, paires de boules.

De quoi s'équiper abondamment et emporter un souvenir marquant de Valence.

Nous avons eu l'occasion de dire combien étaient recherchés, voire pitoyables, les lances de différentes triplétes.

Ce bon ton devait être couronné par un prix de tirage qui d'ailleurs rendit le choix du jury particulièrement difficile.

Son vote fut justement apprécié : première catégorie : III ex aequo, Girondet et Alpes-Maritimes ; deuxième catégorie : IV ex aequo, Lot et Garonne et Landes ; Juniors, III ex aequo : Ile-de-France et Girondet.

Avant que se soient les parties capitales, la Maison Poin qui accordait son patronage à ces championnats avait réuni tous les délégués au cours d'un apéritif d'honneur sans doute pour qu'ils manifestent leur esprit sportif avant d'entrer dans l'arène dans la bataille.

À que le meilleur gagnât du rent-ils en laissant leur terre en compagnie des Ducreux-Piton et Mathieu qui recevaient et des présidents Alterio et Amiel et aussi de M. Bajoux président de l'Office valentinois des sports.

Alors que sous les applaudissements pétanqueurs du Nord, du Centre et du Midi s'empoussièrent pour décrocher le titre, M. Amiel qui, pendant deux jours eut l'honneur de diriger les compétitions sur tous les compartiments de l'organisation sans abandonner le courrier, jetait du haut du podium un coup d'œil étincelant sur le Champ-de-Mars et concluait : « C'est fini, mais ça s'est bien passé, n'est-ce pas ? »

Tout fut parfait, président.

Et alors que le soleil s'élevait et que les commentaires allaient bon train sur la manière dont furent obtenus les trois titres, M. Noël Lécant, le commissaire général, se leva et déclara : « Ce fut un magnifique événement, un succès et s'épanouit le front. »

Lui aussi, à l'image de ses camarades du comité Drôme-Ardèche de pétanque méritait bien d'être cité au tableau d'honneur de ce national que depuis des mois il préparait avec soin et qu'il orchestra avec amabilité.

Pierre MAILLANE.



Le chapeau bien planté, la bouille bien en train, c'est le futur champion.

(Photos André Deval et Jacques Cérzo, de Photo-Presse)

Foires et Marchés

MARCHE AUX FRUITS DE THEYETS DU 4 JUILLET
 Environ 2.000 kg. de cerises ont été amenés sur notre place.
 Courges, pratiquées, couronnes (courtes), 80 à 100 fr.; saxes queues, 100 fr.
 Vente active.

MARCHE D'AUBERNAS DU 5 JUILLET
 Œufs (la douzaine) 220; beurre (la demi-livre) 110 à 120; canards 450 à 480; dindes 600; lapins 300; oies 300; poulets 260; pintades vides 600; poulets 400; pigeons 500 à 700; pintades 200; bananes 180 à 200; oranges 170 à 200; poires 180 à 200; cerises 160; pêches 120 à 200; abricots 240.

MARCHE DE ST-FELICIEN DU 4 JUILLET
 Veaux, 330 à 350 F.; brebis, moutons, 120 à 130 F.; agneaux, 260 à 330 F.; porcs, gras, 260 à 280 F.; poulets, 260 à 280 F.; pintades, 360 à 480 F.; lapins, 260 à 300 F.; fromages de chèvre, 400 F.; beurre, 420 à 450 F. Le tout au kg.; œufs, 15 et 16 F pièce.

MARCHE DE GROS DE VALENCE DU 5 JUILLET
 Légumes — Aux 100-130; asperges 80-80; artichauts 50-50; bettes 40; carottes 40-60; chou 30; choux-fleurs 60-100; épinards 70-80; haricots, 120-160; vert 110; fèves 150; haricots 40-50; navets 40-50; oignons 40-50; petits pois 80-100; pois aspergés 150; pommes de terre nouvelles 30-32; polenta 80-100; radis, le paquet 20; tomates 80-120.

Fruits — Abricots 250-320; bananes 160; cerises 180-200; citrines 200; fraises 100-120; figues 380; oranges 180; pêches 80; poires 160; pommes 100.

MARCHE AUX FRUITS DE PONTDÉLÉVASSÉ
 Apport : 15 tonnes.
 Pêches : 100-140; Abricots 180-220.
 Vente active.

Deux médailles bien méritées



Dans nos éditions du dimanche nous avons relaté que, samedi, au cours d'une réception intime mais empreinte d'une sympathique cordialité et en présence de M. Alterio, président de la Fédération Nationale de Pétanque, M. Amiel, commissaire général de ces championnats de pétanque, a reçu le diplôme et la médaille d'argent de la Fédération à M. Noël Lécant, vice-président du Comité, arbitre

national et président de la commission des arbitres Drôme-Ardèche, et à M. Maurice Verne, trésorier général, qui, avec leur dévouement habituel, se sont largement dépensés pour la réussite de ces 19 championnats.

Sur notre document, M. Amiel complimente MM. Verne (à gauche) et Lécant (à droite).

(Cliché Photo-Presse)



Vue générale du carré d'honneur pendant la présentation des équipes finalistes.

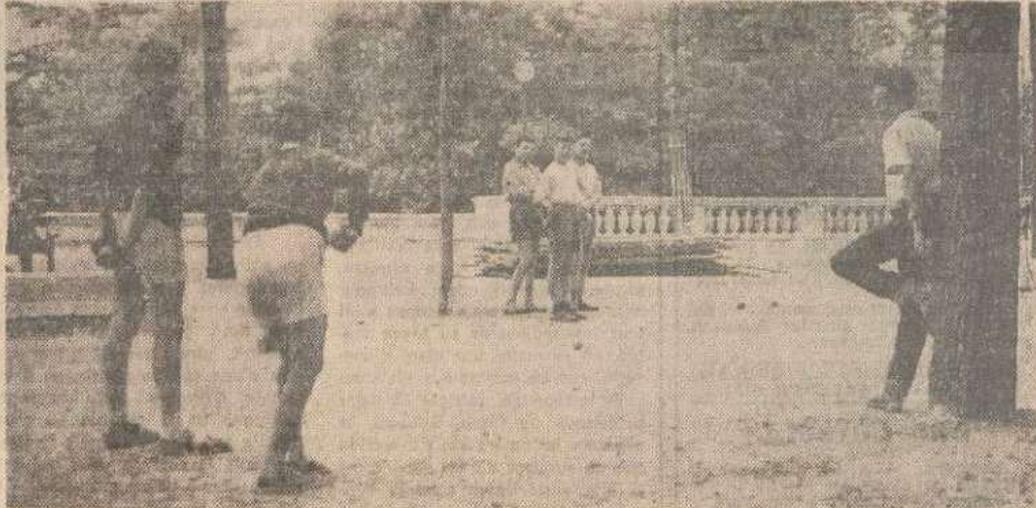
L'organisation du passage du Tour de France au col du Pertv

Les services de gendarmerie, des Forêts et Chasses et la Syndicat d'initiative de Buis-les-Baronnies ont procédé à l'organisation du stationnement au col de Pertv. A l'occasion du Tour de France, 200 mètres avant le col et 50 mètres après, des balustrades défilées, sont les emplacements réservés aux services photographiques et de presse. Le public pourra toutefois occuper toute la colline antérieure au col au sommet de laquelle d'ailleurs la table d'orientation doit être mise en place dans le courant de la semaine.

Six places automobiles ont été destinées au tour-voeur entre 80 et 800 m du col. La gendarmerie effectuera le service d'ordre et les sapeurs-pompiers de Buis-les-Baronnies, le service de ravitaillement dans les parcs. On estime possible le stationnement de plus de 50 sacs et 1.000 voitures.

Après les Fêtes du Championnat de France de Pétanque LES OUVRIERS MUNICIPAUX ONT DÉMONTÉ LES BARRIÈRES ET LES PÉTANQUEURS VALENTINOIS ONT REPRIS POSSESSION DU CHAMP-DE-MARS

M. Joseph Serment champion des Mots Croisés du programme



Les pétanqueurs valentinois (tels ces futurs champions) ont repris paisiblement possession du Champ-de-Mars. (Photo « D. L. »)

Adieu paniers, vendange est faite !... Une belle vendange, ou plutôt une belle moisson de lauriers qu'ont récoltés durant ces deux journées du championnat national les pétanqueurs venus à Valence des quatre coins de France.

Sous la petite pluie fine d'hier matin (elle avait eu le bon goût d'attendre la fin de la compétition) les ouvriers municipaux ont pris possession du champ de mars, démonté les barrières de fer et roulé les clôtures d'échelas qu'ils chargeaient au fur et à mesure comme des gerbes, dans les camions de la voirie.

Il n'est point trop tard pour rappeler ces journées qui attirèrent vraiment la grande foule et ébranlèrent Valence, ainsi que le promettait le programme.

Un beau programme d'ailleurs, présenté avec beaucoup d'esprit et une bonne dose d'humour puisqué, sauf erreur, l'une des premières images en montrant, tirée du film « Honoré de Marseille ».

l'invention de la pétanque par les rusés Phocéens assiégés, au moyen des boulets de pierre que catapultait sur eux l'ennemi.

L'histoire ne dit pas si Championnet, général d'artillerie, en fit autant avec ses boulets de canon, mais tout porte à le croire, vu celui, monumental, qu'il garde jalousement depuis, qu'il est juché sur son piédestal valentinois. Quant aux amis des lettres, ils ont été comblés avec le poème de Gaudibert qu'expliquait aux profanes — mais en est-il parmi nous ? — ce qu'est la pétanque pour un vrai pétanqueur !

C'est le point qu'en mesure en le souhaitant perdu,

La ficelle élastique et l'arbitre

Le caillou qui détruit la ruse et

C'est la poisse verdâtre ou l'insolente chance.

Sur ce programme-phénomène

les cruciverbistes ne furent même pas oubliés ; on proposait à leur sagacité, entre deux parties, un joli petit problème de mots croisés. Avec des définitions se rapportant au noble jeu « ...les rois de cette fête » (c'était, il va de soi, les pétanqueurs) ou bien « susceptibles d'être sciées »

« Hé ! Hé... souvenons-nous de certaines boules, nazuère, farcies à la grenaille de plomb ou au mercure ...

Un prix en espèce de 10.000 fr. était promis à la personne qui rapporterait une grille identique à la grille-type et indiquerait le nombre de réponses exactes se rapprochant le plus du nombre réel.

Ce fut naturellement une belle petite compétition, en marge de la grande. Et si, pour la première fois depuis sa création, ce furent des Parisiens qui gagnèrent ce championnat, c'est un authentique Valentinois, M. Joseph Serment, 27, rue Paul-Bert, qui remporta la palme des cruciverbistes.

Gageons qu'il est aussi l'un des champions de son quartier... à la pétanque !...

S. F.

LES MOTS CROISÉS

Voici à titre documentaire, la composition de la grille-type :

Horizontalement : I. Trafiquées ; 2. Ru - Pe ; 3. Bip - Lira ; 4. Tutelle - V. T. ; 5. Alterio - Sit ; 6. Sentier ; 7. Do - Gun ; 8. Pétanqueurs ; 9. All - Nuées ; 10. Bordée - Le ; 11. On - Li - Ra.

Verticalement : I. Tri - As - Pabo ; II. Ru - Ti - Melon ; III. Buts - Tir ; IV. Fuite - Da - De ; V. Personne ; VI. q. q. - Lie - Quel ; VII. Longue ; VIII. Le - Tuées ; IX. Epi - Sinus ; X. Servie - La ; XI. Attristés.

à L'ALHAMBRA

N TECHNICOLORE

— Dorothy MALONE

GM POLICIER

LA GACHETTE

nt représenté aux matches
aphiné-Savoie
tauphiné-Savoie

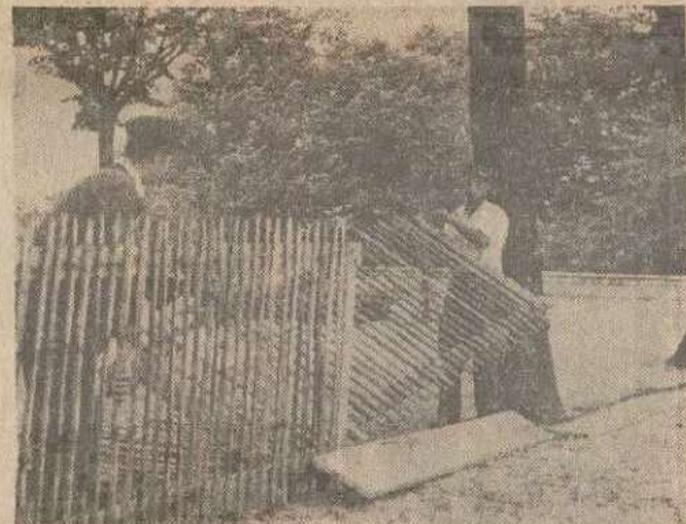
En juniors, Gay sur 200 m., Berthet sur 400 m., Meot au saut en hauteur, Foulletier au poids avec Blanche qui est aussi retenu au javelot et aux relais 4 x 3 x 2 x 100 en compagnie de Gay et des Grenoblois. La même équipe rencontrera l'Auvergne le dimanche 3 août à Grenoble.

Le comité directeur du Cercle Athlétique de Valence prie instamment les athlètes sélectionnés qui sont en vacances de confirmer de toute urgence leur participation à M. Gemain, rue de l'Université à Valence, tél. 25.37 ou à M. Ronat, rue Freyssinet à Valence et d'autre part, leur conseil de s'entraîner avec application afin de faire honneur à leur sélection.

Les entraînements ont lieu les mardi, mercredi et vendredi à partir de 17 h. 30 au stade du polygone.

C. Valentinoise)

Le festival de la démont



Le démontage de l'installation mise en place pour le championnat a commencé par les barrières de bois. Les tribunes ne viendront qu'ensuite.

finaliste du championnat de France de pétanque

Le dernier week-end a vu l'exploit de la triplette junior de la Pétanque des Halles qui, à Valence, s'est qualifiée pour la finale du championnat de France.

Dès samedi se déroulait le brassage des poules de 4 qui virent les juniors Calais, Pouydesseau et Bernes sortir en tête, après avoir battue l'équipe du Centre. Qualifiés en huitième de finale contre l'Île-de-France, ils firent passer un frisson à leurs admirateurs lors du quart de finale contre les Hautes-Pyrénées, où menés par 11 à 1, ils terminèrent finalement par 13 à 12 et boules en main. Ils devaient se surpasser en demi-finale où ils

s'offrirent le luxe de faire « embrasser Fanny » à l'équipe du Languedoc (15-0).

Malheureusement, en finale, devant une triplette du Centre mordante et sportive, ils devaient succomber par un score difficilement explicable (fatigue ? Trac ?) de 18 à 4.

Mais le résultat est déjà plus qu'honorable, lorsque l'on songe qu'une équipe lot-et-garonnaise a été finaliste du championnat de France. Si bien que lorsque lundi soir, Calais, Pouydesseau et Bernes sont retournés dans la grande famille de la Pétanque des Halles, ils y ont été fêtés comme de grands champions, qui ont eu le courage, l'adresse et la force de faire flotter les couleurs lot-et-garonnaises, et de prouver ainsi la place de valeur que ce sport occupe au bord de la Garonne.

Puisse leur exemple être suivi de beaucoup d'autres ?

La Pétanque des Halles a fêté ses trois enf



Les juniors Sidney, Carbonnier et Garcia font triompher les couleurs auvergnates



Quelques heures avant la finale, les trois jeunes joueurs de la Pétanque Liberté, à Clermont, Carbonnier, Sidney et Garcia (de gauche à droite), qui devaient brillamment s'octroyer le titre de champion de France juniors, paraissent extrêmement détendus et confiants.

De notre envoyé spécial : P. CHIRAT. — En première catégorie, ainsi que nous l'avions laissé prévoir, la tâche de Moulin et de Tetry fut rendue très difficile par la valeur de leurs adversaires. Tetry perdit à la première phase des poules, face à Clichier, du Vaucluse, et à la seconde, devant Diaz (P.-O.), se trouvant ainsi définitivement éliminé.

Quant à Moulin, malheureux à la première devant Reynaud (Var), il est battu à la seconde devant Sapiotti (Marseille), avant de prendre, au repêchage, sur Reynaud, une brillante revanche, confirmant ainsi nos pronostics.

Gagnant d'office contre Cadraze, il fournissait malheureusement une partie décevante en huitième de finale.

joue les repêchages et perd après avoir eu la gagne en main, à 12-6.

Nos espoirs se reportaient évidemment sur le Vichyssois Petit. Battu par Sauro, du Tarn, à 1, alors que, dès la première partie, il aurait dû l'éliminer, la chance n'était pas avec lui et il voyait s'envoler toutes ses chances.

Quant à Ajas, il fournit dans les poules une partie remarquable face à Coste, qu'il a battu à 2.

Il est bien évident que, en première comme en deuxième catégorie, nous ne pouvions jouer les premiers rôles.

LA PROGRESSION VICTORIEUSE DE SIDNEY, CARBONNIER ET GARCIA

En catégorie juniors, il était merveilleux de voir la souplesse de Sidney, Garcia et Carbonnier après leur faux pas où il avaient perdu à 5 devant Gallet (Lot-et-Garonne).

Durand fit 2 points à la seconde partie. Azamard (Haute-Garonne), 7 au repêchage.

Gagnant d'office à la partie de cadrage, il laissait Sigueroa (Oran) à 1 en huitième de finale.

Opposés à l'équipe Lataste, de la Gironde, en quart de finale, les juniors de Sidney ont confirmé leurs excellentes parties du samedi.

Après un début laborieux, marqué par quatre boules perdues de Sidney, les Auvergnats sont rapidement menés : 4 à 6.

Une nouvelle défaillance de Garcia, au point, permet aux Girondins d'ajouter deux nouveaux points et de mener 8 à 4, puis 10 à 4, malgré un carreau et une frappe de Sidney.

Sentant alors le danger, Sidney demande à Carbonnier de prendre le point en premier. Ce changement s'avère bénéfique pour les juniors auvergnats. En effet, Sidney, grâce à deux belles frappes, garde deux points et n'est plus mené que par 10 à 8.

Une nouvelle action brillante de Garcia l'amène à 12 et laisse entrevoir une victoire de nos représentants.

Par la suite, les Girondins baissant de rythme, seront une proie facile pour Sidney qui, sans aucune difficulté, s'imposera définitivement par 15 à 10.

UNE FINALE AVANT LA LETTRE...

Les malheurs des tirages ont

opposé l'équipe Pardon à Sidney, alors que Gallet, du Lot-et-Garonne, était opposé à Parayre, du Lot-et-Garonne, en une autre demi-finale.

Sidney, toujours brillant, permit à son équipe de limiter les dégâts, sentant que les Marseillais jouaient selon leur valeur.

Mais, par la suite, les actions de Garcia, puis de Carbonnier, permettent à nos représentants de se détacher insensiblement.

Nous notions au score : 4-5, 8-5, 10-5 et, malgré deux jolis carreaux à l'actif de Sidney : 12 à 5, avant que par une dernière mène irrésistible de Sidney et Garcia, les Auvergnats, dans un enthousiasme indescriptible, se hissent à la finale de ce XIII^e championnat de France de pétanque.

Nous nous plaignions à signaler que, confirmant les pronostics, l'équipe de Sidney s'est avérée peut-être la meilleure du championnat de France. Elle a fait l'émerveillement des spectateurs et des spécialistes de ce jeu typiquement provençal, par son calme et sa façon de jouer.

...ET UNE SUPER-FINALE

D'emblée, la taille minuscule de Sidney ou Carbonnier leur donne tous les suffrages. Mais, lorsque Sidney fait deux frappes dans la première mène, c'est porté par 2.000 personnes que nos représentants vont évoluer.

Rapidement, Sidney frappant six boules sur sept ; Carbonnier deux sur trois, et Garcia ne quittant plus le but et les Clermontois mènent 9 à 0. Subissant alors un léger passage à vide, ils encaissent 1 point en deux menes. Mais, merveilleux d'aisance, jouant comme des chevronnés, discutant les coups, ne perdant jamais leur sang-froid, ils se reprennent à temps et ne laisseront, désormais,

aucune chance à leurs adversaires.

Garcia se taille une part légitime de succès, en couvant le but et lorsque ses adversaires viennent plus près que lui, Sidney frappe la boule.

Quant à Carbonnier, âme peuteêtre de son équipe, il tira, pointa et assura, en le complétant, le succès de ses couleurs.

De 9 à 4, le score monte à 11-4, 13-4, 16-4 ensuite, grâce à un tir merveilleux de Carbonnier, suivi d'un carreau.

A 17-4, Sidney reprend un point très difficile et, enfin, sur un point très près de Garcia, suivi de deux très belles boules de Carbonnier, Sidney frappe le but et glisse le point de la gagne, sous les acclamations d'un public que l'adresse et la gentillesse de nos juniors avaient conquis.

C'est paré du titre de champion de France, comblés de cadeaux, félicités par les hautes autorités de la ville de Valence et de la Fédération, que les juniors rentreront à Clermont-Fd, après avoir été également félicités par les grands joueurs qui ont remporté le titre en première catégorie.

Valence marque une date bénéfique pour le Comité du Centre et pour les présidents Faury et Paul, enfin récompensés de leurs efforts.

LES RESULTATS

PREMIERE CATEGORIE

Reynaud (Var) bat Moulin, 13 à 8 ; Clichier (Vaucluse) bat Tetry, 13 à 2.

Deuxième partie : Moulin bat Sasiotto (Marseille), 13 à 2 ; Viaz Kbat Tetry, 13 à 6.

Repêchage : Moulin bat Reynaud, 13 à 6.

Huitième de finale : Vidal (Toulouse) bat Moulin, 13 à 0.

Demi-finales. — Arma bat Vadel, 15 à 11 ; Audinian bat Caisson, 15 à 11.

Finale. — Arma (Paris) bat Audinian (Marseille), 18 à 15.

DEUXIEME CATEGORIE

Première partie : Ajas bat Coste (P.-O.), 13 à 2 ; Sandro bat Petit, 13 à 4 ; Faury bat Roussel (Lot-et-Garonne), 13 à 11 ; Vubaret bat Sauron, 13 à 11.

Deuxième partie : Muzarelli (Hte-Savoie) bat Ajas, 13 à 4 ; Artes (Oran) bat Faury, 13 à 6 ; Petit bat Saivre (Landes), 13 à 4 ; Sauron gagne d'office.

Repêchage : Petit bat Sauro, 13 à 1 ; Jaumes bat Faury, 13 à 12 ; Truquet bat Sauron, 13 à 6.

Partie de cadrage : Varennes (P.-O.) bat Petit, 13 à 4 ; Richard bat Ajas, 13 à 8.

Demi-finales. — Roustant (Marseille) bat Gléreau (Avignon), 15 à 4 ; Brouillet (Landes) bat Lesgoude (Gironde), 15 à 7.

Finale. — Roustant bat Brouillet, 18 à 17.

CATEGORIE JUNIORS

Première partie : Callet (Lot-et-Garonne) bat Sidney, 13 à 5.

Deuxième partie : Sidney bat Durand (Aveyron), 13 à 2.

Repêchage : Sidney bat Azamard (Haute-Garonne), 13 à 7.

Huitième de finale : Sidney bat Sigueroa (Oran), 13 à 1.

Quarts de finale. — Pardon (Bouches-du-Rhône) bat Pin (Savoie), 13 à 8 ; Callet (Lot-et-Garonne) bat Stoeck (Hautes-Pyrénées), 13 à 12 ; Parayre (Languedoc) bat Meillac (Bouches-du-Rhône), 13 à 7 ; Sidney (Centre) bat Lataste (Gironde), 13 à 10.

Demi-finales. — Callet bat Parayre, 15 à 0 ; Sidney bat Pardon, 15 à 10.

Finale. — Sidney bat Callet (Lot-et-Garonne), 15 à 4.

Moyenne des tireurs : Sidney, 14 sur 17, 4 carreaux ; Carbonnier, 6 sur 8, 3 carreaux.

*Avec mes
remerciements
pour votre travail
de recherche.*

Docteur Sidney GÉRARD

12 PEDIATRE CONVENTIONNEE
74, Rue Fontgèze
63000 CLERMONT-FERRAND

63 1 01703 5 0 1 24 2

et 36, Rue A. Sigley

2^{ème} Championnat de France Triplette junior pétanque en 1958 à Valence



Le kiosque Peynet sur le Champ de Mars à Valence, où a dû se dérouler ce Championnat de France à pétanque

Ce **2ème Championnat de France junior Triplette**, s'est déroulé à Valence (26) en 1958.

C'est certainement sur **le Champ de Mars** de Valence qu'a eu lieu cette compétition le week-end des 5 et 6 juillet 1958.

A noter que ce Championnat s'est déroulé en même temps et sur le même site que celui des seniors Triplette 1ère et 2ème catégorie.

La ville de Valence et le Président du CD Drôme-Ardèche M. **Emile Amiel**, en sont déjà à leur 2ème organisation d'un Championnat de France à pétanque, après ceux de 1949.

A noter qu'Emile Amiel est le **Président-fondateur** de ce CD Drôme-Ardèche le 22 mars 1947 et qu'après ce Championnat de France en 1958, ces 2 CD allaient devenir autonomes (07 et 26).

Les **tenants du titre 1957 du (13)** : Férullo, Torres, Torres de la Boule de Popeye à Marseille n'étaient pas présents à Valence.

Ce Championnat s'est déroulé **par poules**, avec **40 Triplettes** qualifiées.

Résultats à partir des 1/8 de finale

1/8 de finale :

- Sidney (63) bat Figuéroa Jean-Pierre, Torregrossa Francis, Gil Guy (B-C Oran) 13 à 1
- Calais (47) bat Massart Patrick, Cabantous Marc, Chavouet Jean-Marie (A-B VIIIème à Paris-75) 13 à 10
- Pardo (13) bat Barbeoch Jean-François, Serres Louis, Serres Jean (C-B Toulonnais à Toulon-83) 13 à 11
- Parayre (34) bat Cavallero Martial, Bermond Camille, Bonnet Claude (U-S-C-A-S-A Château-Arnoux-Saint-Auban-04) 13 à 2
- Lataste (33) bat Sanfilippo Michel, Sanfilippo Jacques, Nicolas René (Boule Dorée à Bessèges-30) 13 à 8
- Stoker (65) bat Doare Jean-Paul, Doare Jacques, Doare Marcel (Patronage Guérin à Brest-29) 13 à 2
- Pin (73) bat Hermitte Guy, Blanc Charlie, Saunier Christian (Pétanque du Lycée à Gap-05) 13 à 10
- Meilak (13) bat Cabirol Yves, Cabirol Lucien, Satgé Robert (A-B Brézilhac-11) 13 à 12

1/4 de finale :

- Sidney (63) bat Lataste Gérard, Marquet Claude, Marquet Bernard (A-B Cadillac-33) 13 à 10
- Calais (47) bat Stoker Georges, Grenier Michel, Menvielle Emile (Tarbes Courte Boule à Tarbes-65) 13 à 12
- Pardo (13) bat Pin André, Monnin Bernard, Bousquet Jean-Marie (Le Biollay à Chambéry-73) 13 à 8
- Parayre (34) bat Meilak Joseph, Malagamba Jean-Louis, Elia Georges (Boule Atomique Montredon à Marseille-13) 13 à 7

1/2 finales :

- Sidney (63) bat Pardo Francisco, Bonnet Jacques, Bernole Louis (Boulomanes du Petit Bosquet à Marseille-13) 15 à 10
- Calais (47) bat Parayre Michel, Grand Jean-Claude, Lacan Christian (Francs Pétanqueurs à Montpellier-34) 15 à 0

Finale :

-  Sidney Gérard, Carbonnier Pierre, Garcia Bernard (Liberté P-C Clermont-Ferrand CD Centre qui deviendra Puy-de-Dôme) battent Calais Michel, Bernes Serge, Pouydesseau Claude (Les Halles à Agen-47) 18 à 4.



N° CF	Année	Jour	Nature	N° Catg	Lieu	Dpt	Joueur 1	Joueur 2	Joueur 3	Département	N°	Ville	Club	Résultats
30	1958	05/07	3J	2	Valence	26	CARBONNIER Pierre	SIDNEY Gérard	GARCIA Bernard (63)	Centre	63	Clermont-Ferrand	Liberté P-C Clermont-Ferrand	Vainqueur
30	1958	05/07	3J	2	Valence	26	CALAIS Michel	BERNES Serge	POUYDESSEAU Claude	Lot-et-Garonne	47	Agen	Les Halles Agen	Finale

Magnifique **victoire des juniors du Centre**, à noter qu'il faudra attendre 1993 (soit 35 ans) pour voir le CD63 conquérir un nouveau titre de Champion de France, puis 1997 et la suite, avec les icônes sportives féminines de Cournon-d'Auvergne (63).

Voici le **parcours sportif** de ces jeunes pétanqueurs Clermontois à Valence 1958 :

- 1ère de poule : perd contre Calais Michel, Bernes Serge, Pouydesseau Claude (47) 13 à 5
- 2ème de poule : bat Durand Didier, Galonnier, Creyssels (12) 13 à 2
- barrage de poule : bat Azema Christian, Sypalon Jean, Colomes Georges (31) 13 à 7
- Au vu du résultat final, c'était la poule de la mort, pour ces 2 équipes de Midi-Pyrénées !
- 1/8 de finale : bat Figuéroa Jean-Pierre, Torregrossa François, Gil Guy (B-C Oran) 13 à 1
- 1/4 de finale : bat Lataste Gérard, Marquet Claude, Marquet Bernard (33) 13 à 10
- 1/2 finale : bat Pardo Francisco, Bonnet Jacques, Bernole Louis (13) 15 à 10
- Finale : Sidney (63) bat Calais (47) sur le score de 18 à 4.

A noter donc, que **les 2 mêmes équipes** se sont rencontrées en 1ère partie de poule, puis en finale, avec un résultat inversé, cela n'est pas courant pour être signalé comme une anecdote de ces 365 Championnats de France pétanque.

Déroulement de la Finale :

Rapidement et en 4 mènes, **les Auvergnats** prennent l'avantage par 9 à 0. Les joueurs du 47 se reprennent pour n'être menés que 4 à 9 à la 6ème mène. Mais, il en sera terminé et les Agenais ne verront plus le bouchon, puisque nos 3 sportifs du pays des volcans vont faire une éruption de points : 11-4, 13-4, 16-4, 17-4 et 18-4.

Moyennes de tir de la Finale :

- Sidney : 14 sur 17 (82%)
- Carbonnier : 6 sur 9 (66%).

Poules																	
									Aude-Ariège	9	ORTUNO Jean-Louis	X	X	La Bastide-sur-l'Hers	Pétanque Bastidienne (09)	Poule	
									Aude-Ariège	11	DEVILLE André	SEGARRA Victor	DEUMIE Pierre	Carcassonne	Capucins Pétanque	Poule	
									Aude-Ariège	11	ILLAC Claude	HORTES Pierre	MASSONPIERRE Claude	Narbonne	Faubourg Pétanque	Poule	
									Aude-Ariège	11	SAMPER André	BONNAFOUS Philippe	VILLES Gilbert	Canet-d'Aude	Pétanque Sport	Poule	
									Aveyron-Cantal	12	DURAND Didier (12)	GALONNIER Denise	CREYSSELS Bernard	Rodez	P-C Rodez	Poule	
									Bouches-du-Rhône	13	BERGER Léon	PETTINO Daniel	BURDINO Joseph	Aubagne	U-B Communale	Poule	
									Côte-d'Or	21	MISSET Gilbert	MISSET Jean-Claude	LEMOINE René	Montbard	Avant-Garde Montbard	Poule	
									Doubs	25	MOREAU Alain (25)	TATTU Bernard	TOURNIER Jean-Marie	Besançon	Pétanque Franc-Comtoise	Poule	
									Drôme-Ardèche	26	RANC Michel (26-1)	CLAVEL André (26)	BOUCHET Maurice	Romans-sur-Isère	Pétanque des Cordeliers	Poule	
									Haute-Garonne	31	AZEMA Christian	PUYJALON Jean	COLOMES Georges	X	X	Poule	
									Haute-Garonne	31	COFFIGNAL Jean	ROUTOU Robert	MARIS Jacques	Toulouse	T-P-C	Poule	
									Gironde	33	MONTEIL Jean	MONTEIL Pierre	MUGICA Michel	Bordeaux	Gallieni	Poule	
									Isère	38	CAUDY Daniel	MISINENKO Jean	TROUILLET Gilles	Bourgoin-Jallieu	P-C Bourgoin-Jallieu	Poule	
									Loire	42	BOYADJIAN Daniel	BOYADJIAN Bernard	MOULIN Gérard (42)	Saint-Etienne	Pétanque Sans-Souci Saint-Etier	Poule	
									Pyrénées-Orientales	66	SAGUE Christian	GUY Charles	PATTO Jean-Claude	Perpignan	Pétanque Saint-Martin (66)	Poule	
									Haute-Savoie	74	BESSON Gaston	CONFORTINI Michel	MORO Michel (74)	Annecy	Croix Rougeoise	Poule	
									Tarn	81	RIGAUD Régis	MALET Robert	ARNAUD Jean (81)	Graulhet	Pétanque Graulhéroise	Poule	
									Vaucluse	84	BOUVACHON Simon	GACHON Jean-Pierre	HELIE Jacky	Avignon	Boule Carrée Saint-Lazare	Poule	
									Alger	999	FERRER Jean	ROUX Guy	LECOLLONGE Max	Blida	Boulomanes Blidéens	Poule	
									Alger	999	ROCHAS Hubert	BERTOLINO Pierre	VIENOT François	Blida	Boulomanes Blidéens	Poule	
Cadrages																	
Ile-de-France	75	MASSART Patrick	CABANTOUS Marc	CHAVOUET Jean-Marie	Paris	A-B Villème	1/8 de finale	13	Drôme-Ardèche	7	TUDELA Michel	NEBOIT Gilbert	ROUYEYROL Michel	La Vouite-sur-Rhône	Pétanque Boule d'Or	Cadrage	5
Basses-Alpes	4	CAVALLERO Martial	BERMOND Camille	BONNET Claude (04)	Château-Arnoux-Saint-Auban	U-S-C-A-S-A	1/8 de finale	13	Aveyron-Cantal	12	SALMERON Jean-Claude	COUFFIGNAL Henri	PETROFF Paul	Aubin	Pétanque de la Gare Aubin	Cadrage	5
Gard-Lozère	30	SANFILIPPO Michel	SANFILIPPO Jacques	NICOLAS René	Bessèges	Boule Dorée Bessèges	1/8 de finale	13	Tarn-et-Garonne	82	BAUER Philippe (82-1)	BAUER Charles (82)	BAUER Antoine (82)	Montauban	Pétanque de Sapiac	Cadrage	12
Finistère	29	DOARE Jean-Paul	DOARE Jacques	DOARE Marcel	Brest	Patronage Guérin	1/8 de finale	13	Hérault	34	WESOLY René	PALAU Jean	RANA Michel	Béziers	S-C Béziers	Cadrage	12

1/8 de finale

Centre	63	SIDNEY Gérard	CARBONNIER Pierre	GARCIA Bernard (63)	Clermont-Ferrand	Liberté P-C Clermont-Ferrand	Vainqueur	13	Oran	999	FIGUEROA Jean-Pierre	TORREGROSSA Francis	GIL Guy	Oran	B-C Oran	1/8 de finale	1
Lot-et-Garonne	47	CALAIS Michel	BERNES Serge	POUYDESSEAU Claude	Agen	Les Halles Agen	Finale	13	Ile-de-France	75	MASSART Patrick	CABANTOUS Marc	CHAVOUET Jean-Marie	Paris	A-B Vllème	1/8 de finale	10
Bouches-du-Rhône	13	PARDO Francisco	BONNET Jacques	BERNOLE Louis	Marseille	Boulomanes du Petit Bosquet	1/2 finale	13	Var	83	BARBEOCH Jean-François	SERRES Louis	SERRES Jean	Toulon	C-B Toulonnais	1/8 de finale	11
Hérault	34	PARAYRE Michel	GRAND Jean-Claude	LACAN Christian	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13	Basses-Alpes	4	CAVALLERO Martial	BERMOND Camille	BONNET Claude (04)	Château-Arnoux-Saint-Auban	U-S-C-A-S-A	1/8 de finale	2
Gironde	33	LATASTE Gérard	MARQUET Claude	MARQUET Bernard	Cadillac	A-B Cadillac	1/4 de finale	13	Gard-Lozère	30	SANFILIPPO Michel	SANFILIPPO Jacques	NICOLAS René	Bessèges	Boule Dorée Bessèges	1/8 de finale	8
Hautes-Pyrénées	65	STOKER Georges	GRENIER Michel	MENVIELLE Emile	Tarbes	Tarbes Courte Boule	1/4 de finale	13	Finistère	29	DOARE Jean-Paul	DOARE Jacques	DOARE Marcel	Brest	Patronage Guérin	1/8 de finale	2
Savoie	73	PIN André	MONNIN Bernard	BOUSQUET Jean-Marie	Chambéry	Le Biollay	1/4 de finale	13	Hautes-Alpes	5	HERMITTE Guy	BLANC Charlie	SAUNIER Christian	Gap	Pétanque du Lycée	1/8 de finale	10
Bouches-du-Rhône	13	MEILAK Joseph	MALAGAMBA Jean-Louis	ELIA Georges	Marseille	Boule Atomique Montredon	1/4 de finale	13	Aude-Ariège	11	CABIROL Yves	CABIROL Lucien	SATGE Robert	Brézilhac	A-B Brézilhac	1/8 de finale	12

1/4 de finale

Centre	63	SIDNEY Gérard	CARBONNIER Pierre	GARCIA Bernard (63)	Clermont-Ferrand	Liberté P-C Clermont-Ferrand	Vainqueur	13	Gironde	33	LATASTE Gérard	MARQUET Claude	MARQUET Bernard	Cadillac	A-B Cadillac	1/4 de finale	10
Lot-et-Garonne	47	CALAIS Michel	BERNES Serge	POUYDESSEAU Claude	Agen	Les Halles Agen	Finale	13	Hautes-Pyrénées	65	STOKER Georges	GRENIER Michel	MENVIELLE Emile	Tarbes	Tarbes Courte Boule	1/4 de finale	12
Bouches-du-Rhône	13	PARDO Francisco	BONNET Jacques	BERNOLE Louis	Marseille	Boulomanes du Petit Bosquet	1/2 finale	13	Savoie	73	PIN André	MONNIN Bernard	BOUSQUET Jean-Marie	Chambéry	Le Biollay	1/4 de finale	8
Hérault	34	PARAYRE Michel	GRAND Jean-Claude	LACAN Christian	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13	Bouches-du-Rhône	13	MEILAK Joseph	MALAGAMBA Jean-Louis	ELIA Georges	Marseille	Boule Atomique Montredon	1/4 de finale	7

1/2 finale

Centre	63	SIDNEY Gérard	CARBONNIER Pierre	GARCIA Bernard (63)	Clermont-Ferrand	Liberté P-C Clermont-Ferrand	Vainqueur	15	Bouches-du-Rhône	13	PARDO Francisco	BONNET Jacques	BERNOLE Louis	Marseille	Boulomanes du Petit Bosquet	1/2 finale	10
Lot-et-Garonne	47	CALAIS Michel	BERNES Serge	POUYDESSEAU Claude	Agen	Les Halles Agen	Finale	15	Hérault	34	PARAYRE Michel	GRAND Jean-Claude	LACAN Christian	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	0

Finale

Centre	63	SIDNEY Gérard	CARBONNIER Pierre	GARCIA Bernard (63)	Clermont-Ferrand	Liberté P-C Clermont-Ferrand	Vainqueur	18	Lot-et-Garonne	47	CALAIS Michel	BERNES Serge	POUYDESSEAU Claude	Agen	Les Halles Agen	Finale	4
--------	----	---------------	-------------------	---------------------	------------------	------------------------------	-----------	----	----------------	----	---------------	--------------	--------------------	------	-----------------	--------	---